

Miserey-Salines



BULLETIN MUNICIPAL

2025



SOMMAIRE



Le mot du maire	3
Liste du conseil municipal	4
Syndicats et commissions	5
Services municipaux	6
Les employés municipaux	7
Patrimoine communal	8
Action sociale et scolarité	9
Petite Enfance, Jeunesse, Senior - Micro-crèche Les Koalas	10
Crèche Les Kangourous	11
École maternelle	12
École élémentaire - Collège	13-14
Périscolaire - Restauration - Centre de Loisirs	15
Finances	16-17
Plan de Miserey-Salines	18-19
Urbanisme - Communication	20-21
Environnement durable	22
Déchetterie - Gestion des déchets	23
Mémo tri	24
Association des anciens combattants - Les Mirabelles	25
Paroisse Notre Dame du Val de l'Ognon	26
Échos de la bibliothèque	27
ASCMS	28
1, 2, 3 Salines - Miserey s'anime	29
Associations de Miserey-Salines	30
Infos Ginko	31
Tribune Libre - État civil	32
Démarches administratives	33
Informations pratiques et services publics	34-35



LE MOT DU MAIRE



Madame, Monsieur,

Dans quelques semaines les électrices et électeurs vont se livrer à leur exercice favori, à savoir élire leurs conseils municipaux respectifs et cela dans les 35 000 communes formant la richesse de notre pays. Cet exercice démocratique, issu de la Révolution française, doit être fédérateur car c'est à partir de cette élection que se construit et se développe notre environnement premier c'est-à-dire les crèches, les écoles, les loisirs, la culture et tous les événements qui jalonnent une vie.

Les décisions appartiendront donc à ceux qui vont s'engager à consacrer une partie de leur temps à l'intérêt général. Faisons en sorte que tous puissent s'exprimer librement, c'est la force du mot « démocratie ».

Alexis de TOCQUEVILLE disait au 19^{ème} siècle « *les institutions communales sont à la liberté ce que les écoles primaires sont à la science* ».

2026 va nous permettre aussi de vibrer avec nos athlètes francs-comtois lors des Jeux Olympiques d'hiver qui auront lieu en Italie.

Nous sommes armés pour décrocher quelques « breloques » en or qui feront la fierté de notre région. Juste avant la trêve estivale, notre pays aura l'opportunité de décrocher une troisième étoile au pays de « l'Oncle Sam ». Espérons que le foot business ne prenne pas le pas sur le sport d'équipe qu'est le football.

Enfin souhaitons, dans le monde troublé dans lequel nous vivons, que nous trouvions des femmes et des hommes de bonne volonté pour nous guider vers un monde apaisé fait de satisfactions individuelles et collectives.

Très belles fêtes familiales de fin d'année et belle année 2026.

Marcel FELT, Maire
Conseiller Communautaire Délégué
en charge des zones d'activités



LISTE DU CONSEIL MUNICIPAL



MAIRE

Monsieur Marcel FELT

ADJOINTS

1^{er} Adjoint chargé du patrimoine communal
M. Denis JOLY

2^e Adjointe chargée de l'action sociale et de la scolarité
M^{me} Patricia ESTAVOYER

3^e Adjoint chargé des affaires financières et contrôle de gestion
M. Bertrand SCHECK

4^e Adjointe chargée du programme de réhabilitation du cimetière
M^{me} Gabrielle FERRAO

5^e Adjoint chargé de la communication et des nouvelles technologies
M. Frédéric COURTET

6^e Adjointe chargée du suivi de la délégation de service public
de l'établissement multi-accueil petite enfance
M^{me} Michelle HANRIOT-COLIN

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Déléguée à l'urbanisme
M^{me} Ada LEUCI

Délégué à l'environnement et au développement durable
M. Alexandre EDEINGER

Déléguée à la gestion des jardins familiaux
M^{me} Florence LEUPARD

CONSEILLERS MUNICIPAUX

M. Jean-Claude ROY

M^{me} Christiane TILLY

M^{me} Monique ARDAIL

M. Jacques LOMBARD

M. Thierry BACON

M^{me} Christelle BEAUSOLEIL

M. Fabrice THEVENOT

M^{me} Marjolijn COURBET

M. Yves GIRARD

M^{me} Dominique VAUCHEY

M. Claude HAUSTÈTE

M^{me} Marie-Irène GORIOT

M^{me} Lydie PRETOT



SYNDICATS ET COMMISSIONS



DÉLÉGUÉS DANS LES DIFFÉRENTS SYNDICATS

A.U.D.A.B. (Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Bisontine)
Titulaire : Ada LEUCI

S.I.C.A. (Syndicat Intercommunal du Canton d'Audeux)
Titulaires : Marcel FELT, Florence LEUPARD, Thierry BACON
Suppléants : Alexandre EDEINGER, Michelle HANRIOT-COLIN, Marie-Irène GORIOT

G.B.M. (Grand Besançon Métropole)
Titulaire : Marcel FELT
Suppléante : Ada LEUCI

Commission d'Appel d'Offres

Titulaires : Jacques LOMBARD, Bertrand SCHECK, Monique ARDAIL
Suppléants : Frédéric COURTET, Jean-Claude ROY

COMMISSIONS



PATRIMOINE COMMUNAL

Denis JOLY
Frédéric COURTET
Jean-Claude ROY
Monique ARDAIL
Jacques LOMBARD
Thierry BACON
Christelle BEAUSOLEIL
Fabrice THEVENOT
Dominique VAUCHEY



ACTION SOCIALE SCOLARITÉ

Patricia ESTAVOYER
Gabrielle FERRAO
Frédéric COURTET
Michelle HANRIOT-COLIN
Monique ARDAIL
Christelle BEAUSOLEIL
Marjolijn COURBET
Claude HAUSTÈTE
Lydie PRETOT



AFFAIRES FINANCIÈRES ET CONTRÔLE DE GESTION

Bertrand SCHECK
Christiane TILLY
Jacques LOMBARD
Thierry BACON
Florence LEUPARD
Alexandre EDEINGER
Marie-Irène GORIOT



URBANISME

Ada LEUCI
Patricia ESTAVOYER
Gabrielle FERRAO
Jean-Claude ROY
Christiane TILLY
Jacques LOMBARD
Thierry BACON
Fabrice THEVENOT
Yves GIRARD



COMMUNICATION NOUVELLES TECHNOLOGIES

Frédéric COURTET
Michelle HANRIOT-COLIN
Fabrice THEVENOT
Florence LEUPARD
Dominique VAUCHEY



ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Alexandre EDEINGER
Ada LEUCI
Jacques LOMBARD
Florence LEUPARD
Claude HAUSTÈTE
Marie-Irène GORIOT
Christiane TILLY



SERVICES MUNICIPAUX



MAIRIE

13 rue du 9 Septembre
25480 MISEREY-SALINES

Tél. 03 81 58 76 76

e-mail: mairie@miserey-salines.fr

SECRÉTARIAT

Accueil téléphonique et ouverture au public

Lundi 14 h - 18 h

Mercredi 9 h - 12 h

Vendredi 9 h - 12 h

Samedi 9 h - 12 h



Site internet de la mairie
www.miserey-salines.fr



Miserey-Salines sur votre téléphone

Pour installer l'application Intramuros, flashez le QR code.



LOCATION SALLE POLYVALENTE (réservée aux Miseroulets)

Conditions de location

Pour louer la salle, il faut prendre contact avec le secrétariat de mairie. Il est possible de visiter les locaux avec la responsable de la salle le vendredi matin de 8 h à 11 h. Puis, il convient de signer un contrat de location avec paiement d'arrhes (50 %).

L'état des lieux, la mise à disposition de la vaisselle et la remise des clés ont lieu le vendredi à 10 h 45. Toutefois, les locataires ne peuvent occuper la salle qu'à compter de ce même vendredi à partir de 14 h. Le nettoyage des locaux est assuré par les locataires.

La restitution des clés a lieu le lundi à 8 h 30.

Compte tenu de la mise en conformité des locaux et des équipements de la cuisine, seule est possible la remise en température des plats élaborés à l'avance.

TARIFS DE LOCATION (du vendredi midi au lundi midi)

Grande salle pour les Miseroulets	375 €
Grande salle + petite salle pour les Miseroulets	480 €
Caution	250 €

La caution est restituée le lundi matin par la responsable de la salle, après vérification de la propreté des lieux et le règlement éventuel de la vaisselle cassée, selon le tarif joint au contrat de location et affiché dans la réserve.

La salle est prêtée aux familles qui le désirent lors des obsèques d'un proche.

La salle est également prêtée aux associations du village pour leurs manifestations.

HEURES DE TONTE

Par arrêté préfectoral, l'utilisation de tondeuses et matériels bruyants (tronçonneuse, taille-haies, débroussailleuse...) est limitée aux jours et heures suivants :

JOURS OUVRÉS	SAMEDI	DIMANCHE, JOURS FÉRIÉS
8h30 - 12h00	9h00 - 12h00	10h00 - 12h00
14h00 - 19h30	15h00 - 19h30	

LE BRÛLAGE EST INTERDIT

Le brûlage en plein air ou à l'aide d'incinérateurs individuels, des déchets et détritus de toute nature, est rigoureusement interdit dans l'agglomération.



LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX



PÉRISCOLAIRE

(de gauche à droite)

M^{me} Béatrice JEANGUYOT
M^{me} Delphine GILLY
M^{me} Laëtitia MATHON



SÉCRÉTARIAT

M^{me} Patricia PERNIN
M^{me} Delphine GAYOUS
M^{me} Mélanie SANDOZ



SERVICES TECHNIQUES

(de gauche à droite)
M. Christophe GILLY
M. Christophe BOUCLANS
M. Dimitri BEGRAND



ÉCOLE MATERNELLE

M^{me} Isabelle BROUHAUD
M^{me} Cécile IFAN

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

4 Rue de la Communauté - 03 81 65 59 01

L'agence Poste Communale est tenue en binôme par :

Patricia PERNIN
(lundis, mercredis, et jeudis)

Laëtitia MATHON
(vendredis et samedis)

- SERVICES DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE -

- Réception et envois de colis
 - Courriers recommandés
 - Retrait et versement de numéraire sur vos comptes postaux
 - Dépôt de chèques postaux
 - Contrat de réexpédition de courriers

- HORAIRES D'OUVERTURE -

Lundi : 9h-11h15 Mercredi : 16h-18h30 Jeudi : 9h-11h15
Vendredi : 9h-11h15 Samedi : 9h-12h





COMMISSION PATRIMOINE COMMUNAL

PATRIMOINE COMMUNAL



Responsable :

M. Denis JOLY

Membres :

M. Frédéric COURTET

M. Jean-Claude ROY

M^{me} Monique ARDAIL

M. Jacques LOMBARD

M. Thierry BACON

M^{me} Christelle BEAUSOLEIL

M. Fabrice THEVENOT

M^{me} Dominique VAUCHEY



*« Préservation du patrimoine communal
en collaboration avec l'Architecte des Bâtiments de France »*

Comme chaque année, 2025 a fait l'objet de travaux de voiries, d'entretien ou rénovation de bâtiments.

VOIRIE / ESPACES VERTS / TERRAINS DE SPORT :

- Parking des tennis, rue de Saint-Etienne au niveau du pont TGV, rue « arrière » du cimetière : pose d'un enduit bi-couche de confortement.
- Rue de la Charbonnière : pose d'un bi-couche réalisé par Grand Besançon Métropole pour le 1er tronçon et par la Commune pour le 2ème tronçon.
- Terrain de sports des Nuelles : pose d'une table de ping-pong.
- Clos des Pins : reprise des réseaux d'eau alimentaire par Grand Besançon Eau et Assainissement dans le but d'établir la distribution chez les particuliers. La remise en état de la voirie par un enrobé sera prise en compte pour moitié par Grand Besançon Métropole et par la Commune (fonds de concours).
- Environs de COLRUYT et zone en friche des Nuelles : nettoyage des espaces pour éliminer la vermine et enlever les dépôts sauvages de végétaux.
- Rue des Acacias : remplacement du mur de soutènement par Grand Besançon Métropole. Les travaux sont achevés et la circulation peut se faire en toute sécurité.

BÂTIMENTS

- Ancienne mairie : la toiture a pris un coup de jeune grâce au remplacement des tuiles mécaniques défectueuses par des petites tuiles (accord des services Bâtiments de France) donnant ainsi un bel ensemble du secteur.
- Aux Nuelles : remplacement des poteaux soutenant l'avancée des toitures des T4.
- Bâtiment de l'école maternelle : reprise de l'étanchéité du toit.
- Bâtiment de l'école élémentaire : reprise de la toiture.
- Bâtiment du périscolaire : reprise de l'étanchéité du toit.
- Bibliothèque : remplacement du vitrage par des châssis en aluminium et remplacement des poteaux de l'entrée.
- Fontaine : remplacement des tuiles de la toiture par des petites tuiles neuves identiques à celles de l'ancienne mairie (travaux en cours de réalisation).



ACTION SOCIALE ET SCOLARITÉ

COMMISSION ACTION SOCIALE / SCOLARITÉ

Responsable:

M^{me} Patricia ESTAVOYER

Membres:

M^{me} Monique ARDAIL

M^{me} Christelle BEAUSOLEIL

M^{me} Marjolijn COURBET

M. Frédéric COURTET

M^{me} Gabrielle FERRAO

M^{me} Michelle HANRIOT-COLIN

M. Claude HAUSTÈTE

M^{me} Lydie PRÉTOT

LES MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR VOS ÉLUS:

Repas de quartier :

Le mercredi 2 juillet 2025, notre cocktail dinatoire de quartier s'est déroulé au Clos des Pins. Ont été concernés les habitants des rues Clos des Pins I et II, Genêtres, Poudrière, l'Orée du Bois, route de Besançon, impasses de l'Ecurie, Alouette, Rancenières, 3 Croix et route de Besançon. Cette rencontre a réuni environ 80 personnes dans une ambiance conviviale.

Les voeux de la municipalité :

Le 10 janvier 2025 a été l'occasion pour les élus de présenter leurs voeux aux habitants.

Après avoir énoncé le bilan de l'année, Monsieur le Maire invite la population à partager le verre de l'amitié.



Concert de Noël :

Le dimanche 15 décembre, un concert de Noël a permis à nos oreilles d'apprécier la prestation de l'Harmonie de la Concorde de Saint Ferjeux. Le verre de l'amitié, offert par la municipalité, a prolongé cette belle manifestation.



Nouveaux arrivants :

Le vendredi 3 octobre 2025, les « nouveaux arrivants », dont les nouveau-nés, ont été conviés à un apéritif dinatoire, en présence des élus et des représentants des associations. De nombreux échanges se sont faits et l'ambiance était très chaleureuse.

Nos aînés :

Pour le noël des « aînés », deux possibilités sont offertes, soit participer au repas dansant, soit recevoir un colis. L'inscription pour l'une ou l'autre des options est nécessaire.

Le repas dansant a eu lieu le samedi 15 novembre 2025 à la salle polyvalente. Un DJ a assuré l'animation.

Les doyens de la journée étaient Mme Vernizeau et M. Lajonie. 7 couples ont été félicités pour la longévité de leur vie matrimoniale. Très bonne ambiance !

Les colis ont été distribués par les élus fin novembre, début décembre.

INFORMATIONS DIVERSES :

L'opération e-carte « avantages jeunes » a été renouvelée avec des inscriptions du 2 juin au 2 juillet 2025. Cette carte proposée à 4 € au lieu de 10 € (le reste à charge de la commune) permet d'obtenir de nombreux avantages au niveau culturel et/ou sportif (à découvrir sur le site avantagesjeunes.com).

Mesdames, Messieurs,

Si vous venez d'emménager dans la commune et si vous voulez recevoir des invitations, des informations, etc, merci de vous manifester auprès des secrétaires de mairie afin de vous identifier.

Pour être informés, inscrivez-vous à FLASH INFO ou INTRAMUROS et consultez le site de la mairie.

N'oubliez pas de mentionner vos nom et prénom sur votre boîte aux lettres



PETITE ENFANCE, JEUNESSE, SENIOR



COMMISSION ACTION SOCIALE / SCOLARITÉ

Responsable:
M^{me} Patricia ESTAVOYER

Membres:

- M^{me} Monique ARDAIL**
- M^{me} Christelle BEAUSOLEIL**
- M^{me} Marjolijn COURBET**
- M. Frédéric COURTET**
- M^{me} Gabrielle FERRAO**
- M^{me} Michelle HANRIOT-COLIN**
- M. Claude HAUSTÈTE**
- M^{me} Lydie PRÉTOT**

POUR LES MOINS DE 3 ANS :

Une crèche et une micro-crèche accueillent vos enfants en bas âge dans un encadrement professionnel.

Jeux, animations, motricité... Ils évolueront dans une structure collective et pourront s'éveiller et se socialiser en toute sérénité.

POUR LES PLUS DE 3 ANS :

L'école primaire est composée des classes « maternelle » et « élémentaire ». Les subventions de la collectivité financent activement les activités et les sorties des élèves. Elle est également très active dans le renouvellement du matériel pédagogique.

LE PERISCOLAIRE DURANT LE TEMPS SCOLAIRE :

Le périscolaire (matin, midi et soir) est géré par les FRANCAS. Le succès grandissant de ce service fait que le nombre d'élèves de maternelle inscrits au périscolaire dépasse l'autorisation accordée par la PMI, soit 55 enfants de moins de 6 ans.

De ce fait certains parents ont eu la très désagréable surprise d'avoir des refus d'inscription pour leur enfant. Conscients des problèmes rencontrés par les parents, vos élus se sont mobilisés. A notre demande l'Association « Les FRANCAS » a fait une demande de dérogation pour 10 places supplémentaires, soit un accueil de 65 enfants de moins de 6 ans. Après visite des locaux par le médecin de la PMI, nos locaux permettent l'accueil de 10 enfants supplémentaires avec quelques préconisations qui ont été immédiatement suivies. Après réception du rapport du médecin de la PMI, le Service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports a notifié l'accord d'accueillir 65 enfants de moins de 6 ans. Cette augmentation d'accueil des moins de 6 ans permettra d'accepter toutes les inscriptions.

HORS TEMPS SCOLAIRE :

Les mercredis et durant les vacances scolaires, proposez des activités à vos enfants en vous adressant à l'UFVC (animations sur le site d'Ecole-Valentin). Les 11 à 15 ans peuvent profiter de Temp/ADO.

A PARTIR DE 60 ANS :

Un partenariat Mairie/UFCV/CARSAT permet à l'UFCV de Bourgogne Franche-Comté de proposer, aux 60 ans et plus, des activités financées par la CARSAT. Pour tout renseignement sur les évènements proposés : animation-Seniors.bfc@ufcv.fr. La collectivité relaie ces informations : <https://miserey-salines.fr/> « vos services » « seniors ».

Cette **mission seniors UFCV** n'est pas en concurrence avec le club des Mirabelles mais un complément. N'oubliez pas que le club des Mirabelles vous accueille tous les jeudis après-midi et vous propose jeux, sorties, repas ...



MICRO-CRÈCHE «LES KOALAS»



DOUBS

Nous sommes ravis de vous présenter la Micro-crèche des Koalas. Implantée sur la commune de Miserey-Salines (en face de l'école), la micro-crèche s'engage à offrir un environnement chaleureux et stimulant pour vos enfants.

La micro-crèche est fière de compter sur une équipe de quatre professionnelles qualifiées, composée de Florianne, Eloïse, Fanny, Charline, sans oublier Benoit notre agent d'entretien.

Les missions de la micro-crèche sont ancrées dans l'épanouissement global des enfants. Favoriser le développement cognitif, social et émotionnel sont nos priorités. Nous nous engageons à fournir un environnement d'apprentissage sûr et ludique, encourageant la curiosité naturelle des enfants tout en respectant leur individualité.

Les tout-petits qui franchissent les portes de la micro-crèche auront accès à un espace de jeu sécurisé où tout est pensé pour leur éveil avec des activités adaptées à leur âge (activités manuelles, sorties à la bibliothèque, ferme pédagogique, parc, etc.). L'enfant se retrouve au

sein d'un petit groupe dans lequel il pourra jouer en toute tranquillité. Nous comprenons les défis auxquels sont confrontés les parents d'aujourd'hui. C'est pourquoi la structure offre des horaires d'ouverture étendus, de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi, pour répondre aux besoins variés des familles. Plusieurs types d'accueils sont possibles : accueil régulier avec signature d'un contrat, accueil occasionnel avec réservation et accueil fluctuant avec contrat dont le planning change tous les jours. Pour plus d'informations n'hésitez pas à nous contacter.



Micro-crèche « Les KOALAS »

10 rue de Besançon
25480 MISEREY-SALINES
Tél. 03 81 53 37 72 - 06 32 58 89 21
Courriel : mc.miserey@famillesrurales.fr
Référente technique de la micro-crèche de Miserey-Salines :
Charline HAY





CRÈCHE « LES KANGOUROUS »



Crèche « Les KANGOUROUS »

40 Rue d'École
25480 MISEREY-SALINES
Tél. 03 81 48 81 44
Courriel : misereysalines@la-maison-bleue.fr

À Miserey-Salines, la crèche « Les Kangourous » accueille les enfants de 10 semaines à 4 ans dans un environnement pensé pour leur développement et le bien-être de leurs familles. La structure propose 24 berceaux répartis en deux sections, bébés et moyens-grands. Six places sont réservées aux entreprises et les dix-huit autres aux résidents de Miserey-Salines. Les portes s'ouvrent chaque jour de 7h30 à 18h30 pour un accueil familial et personnalisé. Depuis son ouverture, Les Kangourous s'impose comme une crèche où le projet éducatif prend vie au quotidien. L'équipe a construit de nombreux dispositifs qui font toute la différence !

Un système de référence garantit la continuité des soins : une professionnelle suit l'enfant dans sa globalité (repas, change, sommeil) chaque jour, créant un lien sécurisant et stable. Les repas sont pensés comme un véritable temps d'autonomie. Grâce au tour de rôle et aux repas libres, les enfants mangent par petits groupes de deux ou trois. Les plus grands peuvent utiliser le self, choisir leur rythme, leur ordre de dégustation sur une assiette compartimentée, puis débarrasser eux-mêmes. Une salle d'allaitement est également à disposition pour soutenir les familles dans leur allaitement maternel.

La communication gestuelle accompagne la vie quotidienne et renforce les échanges. Des photos et vidéos sont partagées sur un espace sécurisé réservé aux parents.

Le portage est valorisé pour ses bienfaits : il rassure, apaise, offre confort et peut même soulager les reflux ou les coliques.

La motricité libre fait partie intégrante du projet éducatif : elle permet à chaque enfant d'explorer naturellement ses mouvements sans intervention ni enseignement direct. Les besoins individuels sont respectés, qu'il s'agisse des siestes, des biberons ou des repas. La crèche cultive aussi des moments forts avec les familles : cafés parents mensuels, Festiparents, fêtes de l'été et de l'hiver, sans oublier un après-midi magique avec les poneys pour le plus grand bonheur des enfants !



La Maison Bleue Réinventons la crèche



Des temps calmes réguliers sont proposés aux enfants pour apprendre à se recentrer. My Little Nursery, une nouveauté qui initie les enfants à l'anglais grâce à des chansons et activités ludiques. Depuis peu, l'équipe propose également les « lundis en anglais » pour entrer davantage le projet au sein de la crèche.

L'aménagement a été repensé avec la suppression des lits à barreaux au profit de lits au sol dans les deux sections, favorisant l'autonomie autour du sommeil.

Les ateliers émotions servent à aider les tout petits à reconnaître ce qu'ils ressentent, mettre des mots dessus et apprendre à les gérer en douceur. C'est un petit moment où on observe, on écoute, on mime, on joue, et on donne des bases solides pour mieux communiquer et vivre ensemble au quotidien.

Les sorties extérieures quotidiennes permettent aux enfants de bouger, respirer, explorer et se défouler. Le dehors leur offre mille petites découvertes qui nourrissent leur curiosité, leur motricité et leur bien-être, tout en leur apprenant à observer le monde à leur rythme. Les intervenants : Snoezelen avec Émilie, Art-thérapeute, lecture avec Isabelle, bénévole de l'association Lire et Faire Lire et éveil musical avec Lorelai de l'association Amuso.

Les professionnelles se forment chaque année, autant sur des thèmes pédagogiques que sur la sécurité incendie et les gestes d'urgence. Certaines élargissent même leurs compétences avec des organismes externes pour mieux accompagner les familles.

C'est le cas d'Elise et de Karine, qui ont créé leur structure d'accompagnement périnatal « Manessance ».



ÉCOLE MATERNELLE



RAPPEL AUX PARENTS

**Les enfants de la maternelle doivent impérativement être accompagnés par une personne responsable lors de leur entrée ou sortie à l'école.
Le stationnement ne doit se faire que sur les places matérialisées du parking**

2 rue de l'Ancien Couvent
25480 MISEREY-SALINES
Tél. 03 81 58 74 59 / 06 34 06 42 56
Courriel:
maternelle.miserey-salines@ac-besancon.fr
Directrice : M^{me} LEGUIN Valérie
(déchargée le lundi par Mme BURKART)

HORAIRES
Accueils entre 8h20 et 8h30 / 13h20 et 13h30
Sorties à 11h45 et 16h15

4 CLASSES		81 élèves
Petite section	M ^{me} BOILLOT	20 élèves
Petite et moyenne sections	M ^{me} BLOUME	20 élèves
Moyenne section	M ^{me} SAADI	21 élèves
Grande section	M ^{me} LEGUIN M ^{me} BURKART	20 élèves

ATSEM: M^{me} BROUHAUD et M^{me} JEAN



DÉLÉGUÉS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Titulaires:

M^{me} BENCETTI
M^{me} LAROCHE
M^{me} PRUD'HOMME
M. MEYER

Suppléants:

M^{me} BONNETON-VARDANEZA
M^{me} BULLOT
M^{me} MILLE
M^{me} PHOMMAVONG-BOFFY



PROJETS / MANIFESTATIONS

- Participation au Livre élu pour les classes de Mmes BURKART, LEGUIN, SAADI
- L'école continue son projet sur la bienveillance et la lutte contre les micro-violences et le harcèlement. 3 valeurs sont mises en avant : gentillesse, progrès, entraide.
- Un spectacle de Noël s'est déroulé le jeudi 11 décembre « La folle vadrouille de Noël ».
- Les classes de PS et GS participent au dispositif « Ciné des Petits ».
- Les classes se rendront au Théâtre de l'Espace en janvier pour assister à un ciné-concert.

- Participation des classes des PS et GS à l'USEP (Union sportive) : 3 rencontres sont prévues : équilibre, gymnastique et course d'orientation à la Citadelle
- Un cycle « lutte » avec intervenant est prévu pour toutes les classes, après les vacances de Février.
- Les classes de PS/MS, MS et GS réalisent des sorties régulières dans la forêt de Miserey-Salines.
- Au printemps, les MS et GS effectueront un cycle de 7 séances d'Aisance Aquatique au centre Croppet.
- Un projet musique est mis en place sur toute l'année scolaire.



<http://mat-miserey-salines.ac-besancon.fr>



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE - COLLÈGE



7 classes - 169 élèves

Cycle 2: apprentissages fondamentaux(CP/CE1/CE2)
Cycle 3: consolidation (CM1/CM2/6^{ème})

CLASSE	EFF.	ENSEIGNANTS
CP	23	M ^{me} GRANDVOINNET M ^{me} BAUMANN (<i>le jeudi et un vendredi sur trois</i>)
CP / CE1	21 (4 -17)	M ^{me} GALLART
CE1	24	M ^{me} GRÉGORIO
CE2	25	M. FAIVRE M ^{me} BELIARD (<i>le jeudi</i>)
CE2 / CM1	24 (5 -19)	M ^{me} POIZAT
CM1 / CM2	25 (18-7)	M. PELKA
CM2	27	M. TRAVAGLINI
AESH		M ^{me} REISSER M ^{me} MOVIO (1/3 temps)
Psychologue scolaire		M ^{me} TESTAULT Marie

2 rue de l'Ancien Couvent 25480 MISEREY-SALINES
Tél. 03 81 58 70 96

Courriel:
ecole.monique-marmier.miserey-salines@ac-besancon.fr
Site internet:

<http://elem-marmier-miserey-salines.ac-besancon.fr>
Directrice: M^{me} GRANDVOINNET
(déchargée le jeudi et un vendredi sur 3)

HORAIRES

Accueils à 8h20 et 13h20 aux entrées de l'école
Horaires des cours : 8h30 à 11h45 / 13h30 à 16h15

Délégués de parents d'élèves:

Titulaires:

BENCETTI Maud,

BULLOT Emilie,

HELD Sylvain,

LEVREY Catherine,

RAGOT Aurélie,

REDOUTEY Aline,

SIRAT Férièle.

Suppléante:

BONNETON Delphine,

LEFEBVRE Céline,

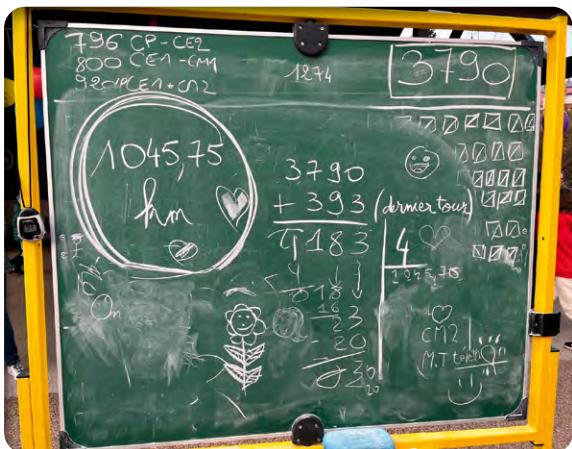
PHOMMAVONG Justine,

RAICHON Nassima,

SERPOLLET-MARTIN Aude.

TELETHON 2025

L'ensemble des participants (élèves, parents...) a réalisé 4183 tours soit un total de 1045,75 km ce vendredi 5 décembre.
Il s'agit de la meilleure performance réalisée pour notre école.



Les gâteaux confectionnés par les élèves de maternelle ont été vendus en quelques minutes. Un grand merci à l'Association 1,2,3 Salines pour sa participation ainsi que les Francas pour la confection des bougies.

Pour rappel, un don de 1 euro par élève de l'école élémentaire est fait pour le Téléthon. De même, les sommes récoltées dans l'urne seront reversées au profit du Téléthon. L'ensemble des ventes a rapporté 350 euros qui seront versés au profit de Téléthon.

Un grand merci à tous !





ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE - COLLÈGE



PROJETS / MANIFESTATIONS

Sorties JMF (Jeunesses Musicales de France)

Toutes les classes assisteront à un concert, « Boîte à cordées », le vendredi 27 février à 14h15.

Les 2 Scènes

Géniales (cinéma) : le vendredi 19 décembre à 14h30 pour les classes de Mmes Gallart et Grandvoynet/Baumann

Cendrillon : le mardi 24 février à 14h30 pour la classe de M. Travaglini.

Dominique toute seule : le jeudi 26 mars à 10 h pour les classes de Mme Poizat et M. Pelka.

Silence, ça flambe : le jeudi 7 mai à 10h pour les classes de Mmes Grandvoynet/Baumann, Mme Gallart, Grégorio et M. Faivre.

Pour Noël

Toutes les classes ont participé à un Escape Game le vendredi 12 décembre (CE2, CM1 et CM2) et le mardi 16 décembre (CP et CE1).

Projet artistique : le voyage de Nyamba, une tortue du fond des mers

Cette année, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont entrepris de monter le spectacle musical Le Voyage de Nyamba, une tortue du fond des mers, de Coralie Fayolle et Elsa Goujard. La partie théâtrale sera écrite par M. Faivre.

Projet natation

Tous les élèves du CE2 au CM2 iront à la piscine Mallarmé cette année.

Les classes de CM1/ CM2 ont eu un cycle de 5 séances les mardis de 10h30 à 11h15 du 18 novembre au 16 décembre. Les élèves des classes de CE2/CM1 et CE2 commenceront un cycle de 5 séances les mardis de 9h40 à 10h20 du 6 janvier au 3 février.



Spectacle Édison

COLLÈGE ALBERT CAMUS

100 rue de Vesoul
25000 BESANÇON
Tél. 03 81 50 51 24

Courriel : ce.0251348e@ac-besancon.fr
Site internet : <https://clg-acamus-besancon.eclat-bfc.fr>
Principale : M^{me} FULLY
Principale adjointe : M^{me} DIETSCH-VOLKRINGER
6^{ème} /5^{ème}/4^{ème}/3^{ème}

Sorties au Musée des Beaux Arts et d'Archéologie de Besançon

Toutes les classes sont inscrites pour aller au musée (une visite et un atelier).

Projet lutte

Pour tous les élèves de CP et CE1, les mardis après-midis du 6 janvier au 26 février. Ces interventions sont menées par Stéphane LAMY, éducateur sportif du Club pugilistique bisontin.

Cycle balle ovale

Pour les élèves des classes de CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2 les jeudis matin fin avril et durant le mois de mai.

Course d'orientation

Mr Faivre a élaboré un protocole de course d'orientation (cartes, photos ...) autour de l'école pour tous les niveaux de classe. Ce protocole est utilisable par toutes les classes.

Course longue pour le Téléthon

Cette action est reconduite cette année avec l'école maternelle comme l'an dernier. Les élèves de l'école maternelle viendront courir avec les élèves de l'élémentaire. Ils confectionneront des gâteaux qui seront vendus. Les élèves et les parents sont conviés pour courir le vendredi 5 décembre après-midi pour réaliser le maximum de tours autour de l'école.

Rencontres USEP

La classe de CE2 de Mr Faivre est inscrite pour cette année scolaire. Elle participera à 3 rencontres (Course d'orientation à la Salines d'Arc-et-Senans en avril, rugby en période 4 et journée olympique en juin).

Les classes de Mmes Grandvoynet/Baumann, Gallart et Grégorio participeront à la sortie course d'orientation à La Saline Royale d'Arc-et-Senans, organisée dans le cadre des rencontres USEP.



Randonnée en forêt de Noironte



PÉRISCOLAIRE - RESTAURATION - CENTRE DE LOISIRS



2 rue de l'Ancien Couvent
25480 MISEREY-SALINES
Tél. 06 31 18 31 85
Directrice: M^{me} Lily HOCHARD
Courriel: misereysalines.cdl@francas-doubs.fr

les Francas
ÉDUCATIFS ET SOLIDAIRES



Ouafae, Rolan, Laetitia, Juliette, Tamara, Béatrice, Patricia, Lily, Rachel, Romane, Saloum, Colin, Hélia, Arthur, William.
(absentes de la photo Laetitia MENY, Delphine, Océane)

TARIFS 2025/2026

Quotient familial	Matin de 7h15 à 8h30	Midi de 11h45 à 13h30	Soir de 16h15 à 18h15
De 0 € à 800 € aides CAF déduites	0,68 €	5,57 €	1,82 €
De 801 à 1400 €	1,32 €	6,51 €	2,84 €
De 1401 à 2000 €	1,38 €	6,84 €	2,98 €
Supérieur à 2001 €	1,45 €	7,20 €	3,12 €

Comment ça se passe au Périscolaire !

Le matin (moyenne de fréquentation entre 30 et 40 enfants)

le centre ouvre ses portes à partir de 7h15 pour accueillir les enfants. Ces derniers peuvent participer librement à diverses activités comme la lecture, les jeux de société, le dessin, échanger entre camarades ou simplement profiter d'un moment de détente. L'animateur, présent et à l'écoute, assure un encadrement bienveillant sans être directif.

Aux environs de 8h15, les enfants rangent le matériel et se préparent pour le départ à l'école.

Le midi (moyenne de fréquentation 170 enfants pouvant aller jusqu'à 185 enfants)

le service du midi pour les enfants de maternelle s'effectue de 11h45 à 13h10. Pour les enfants de l'élémentaire, deux services sont organisés : le premier de 11h45 à 12h30 et le second de 12h30 à 13h20. Selon le service auquel ils participent, des activités éducatives et récréatives sont proposées avant

ou après le repas. Plusieurs activités sportives, telles que l'athlétisme, le basket-ball ou le football, ont notamment été mises en place. Les enfants ont également la possibilité de jouer librement, entre eux ou avec les animateurs, dans un cadre encadré et convivial.

Le soir (moyenne de fréquentation entre 80 et 130 enfants)

Après le goûter, l'équipe d'animation propose diverses activités adaptées aux enfants (Mölkky), parcours de motricité, activités sportives (tir à l'arc). Des activités manuelles sont également mises en place, en lien avec les thématiques saisonnières (Halloween, l'automne, Noël, etc.), favorisant la créativité et la participation de chacun.

Repas de Noël prévu le jeudi 18 décembre 2025

Toute l'équipe d'animation adresse ses meilleurs vœux de fin d'année aux enfants et aux habitants de Miserey-Salines.

Inscriptions pour tout enfant scolarisé sur dossier « papier ». Réservations des repas et du périscolaire via le site internet Portail Famille : <https://misereysalines-francas.leportailfamille.fr>



Le mercredi et durant les vacances scolaires, le centre de loisirs intercommunal d'Ecole-Valentin, de Miserey-Salines et de Pirey, animé par l'UFCV propose des animations à vos enfants en partenariat avec la CAF du Doubs, sur le site d'Ecole-Valentin.

TEMP'ADO (de 11 à 16 ans)

Propose deux types d'activités pour les adolescents : les activités pendant les vacances et les Perm'ADO. Les activités Temp'ADO sont des ateliers et sorties variées organisés tout au long de l'année. Les Perm'ado sont des rencontres mensuelles gratuites, organisées en alternance dans les cinq communes participantes, dont Miserey-Salines. Elles ont lieu le jeudi de 17h30 à 19h30, le vendredi de 18h à 20h et le samedi de 14h à 16h, mais pas chaque semaine.

Courriel : tempado.fc@ufcv.fr - 06 40 17 82 42

MISSIONS SENIORS UFCV

Cette mission s'adresse à toutes les personnes de la commune, à partir de 60 ans !

L'objectif est de favoriser le bien-être et l'autonomie des seniors, rompre l'isolement et partager des moments de convivialité à travers des rencontres, sorties culturelles, ateliers créatifs et bien plus encore !

Toutes les animations sont gratuites !

Rencontre conviviale le 17 novembre un moment chaleureux pour se retrouver, échanger et passer un bon moment ensemble.

Sortie au marché de Noël d'Eguisheim le 9 décembre une belle escapade pleine de magie, de lumières et de gourmandises !

Contact : animation-Seniors.bfc@ufcv.fr - 07 83 61 05 54

Centre de Loisirs

20 rue de la Tuilerie - 25480 Ecole-Valentin

Tél. 07 75 11 28 40

Renseignements et inscriptions en ligne

<https://portail-animation.ufcv.fr>

<https://portail-animation.ufcv.fr/tempados-ecole-valentin-miserey-pirey/>



FINANCES



COMMISSION AFFAIRES FINANCIÈRES ET CONTRÔLE DE GESTION

Responsable :

M. Bertrand SCHECK

Membres :

M^{me} Christiane TILLY

M. Jacques LOMBARD

M. Thierry BACON

M^{me} Florence LEUPARD

M. Alexandre EDEINGER

M^{me} Marie-Irène GORIOT

Endettement par habitant	2025	2001
0	484	

La justesse des prévisions du plan quinquennal permet à la collectivité de se passer de l'exercice d'un budget supplémentaire.

Les chiffres de l'année 2025 sont arrêtés au 15 décembre 2025.

Vous constaterez que nous avons limité à périmètre constant les dépenses de fonctionnement (+ 2.6 %). La totalité des investissements sont autofinancés et la ligne « endettement » est toujours à zéro.

1) FONCTIONNEMENT

RECETTES

Celles-ci sont évaluées à 2 097 202 €, en baisse par rapport à l'exercice précédent (-4.93 %). Les raisons principales sont liées à une baisse des dotations de l'État et à un produit exceptionnel en 2024.

Les produits de services sont équivalents à 2024.

Impôts et taxes : les recettes sur le chapitre sont en baisse de 1.62 % en raison d'une incidence négative du produit théorique de la taxe d'habitation.

Dotations et participations : ce poste a baissé de 8.18 % en raison de la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'État.

Atténuation de charges : ce poste correspond au remboursement de salaires de la part de l'organisme de prévoyance.

DÉPENSES

Globalement, les dépenses de fonctionnement sont en hausse et s'élèveront à 1 203 106 €(+2.6%).

2) INVESTISSEMENT

Ceux-ci se sont élevés à 969 786 € en 2025. Les sommes non dépensées sont venues abonder nos excédents et seront utilisées plus tard. Les investissements faits concernent notamment les écoles, la remise en état de chemins ruraux, la maison des associations, la bibliothèque, le cimetière ainsi que la maîtrise d'œuvre des deux projets de construction.

3) ENDETTEMENT

L'excédent de fonctionnement dégagé sur l'exercice permettra de financer nos investissements. L'endettement par habitant reste à 0 (zéro) au 31/12/2025.

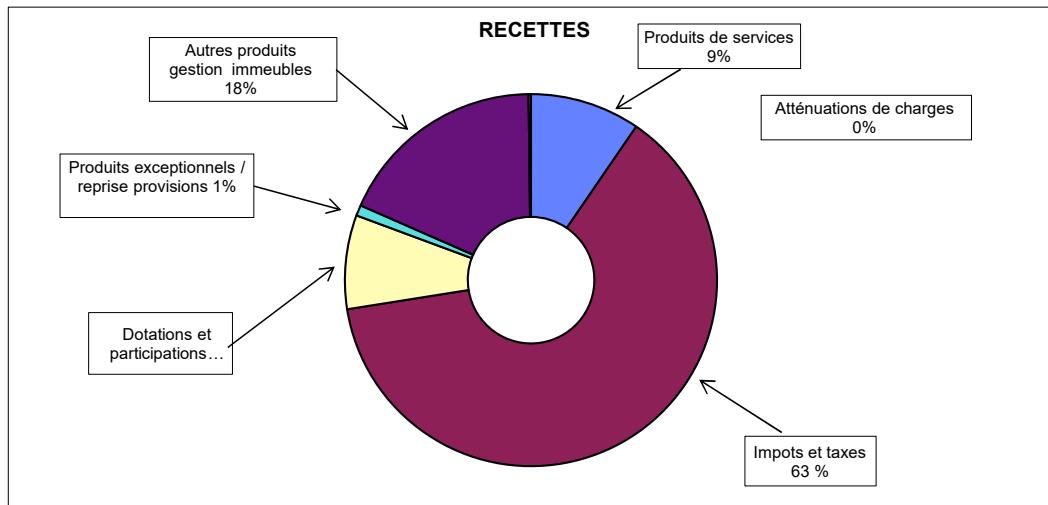
La prévision d'investissement pour 2026 concernera principalement les deux projets immobiliers pour lesquels la mise en concurrence aura lieu en début d'année. En tout état de cause les deux projets sont complètement autofinancés, ainsi que les investissements courant de l'année 2026, donc sans recours à l'emprunt.

FINANCES

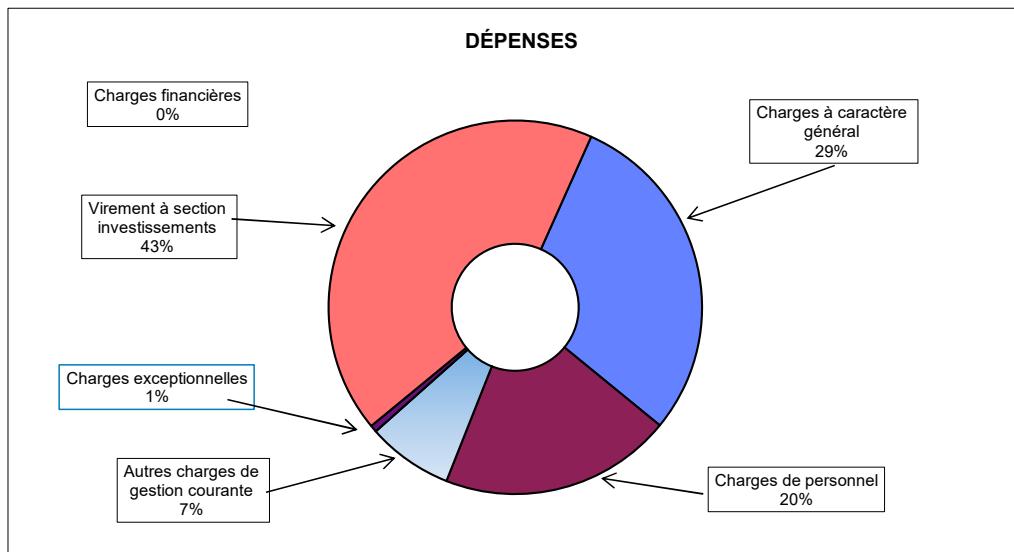


Comptes arrêtés au 15 décembre 2025

	2025	2024	2023	2022	2021
RECETTES	2 097 202	2 205 868	2 020 898	1 875 103	1 998 992
Produits de services	200 473	201 615	164 300	197 593	155 640
Impôts et taxes	1 320 000	1 341 702	1 229 523	1 120 879	1 035 339
Dotations et participations	171 150	189 666	207 412	139 904	233 597
Produits exceptionnels / reprise provisions	19 600	69 278	45 202	42 012	218 506
Autres produits gestion immeubles	381 815	402 332	371 579	358 518	348 508
Atténuations de charges	4 464	1 275	2 882	16 197	7 402



	2025	2024	2023	2022	2021
DÉPENSES	2 097 202	2 205 868	2 020 898	1 875 103	1 998 992
Charges à caractère général	613 000	604 996	533 476	512 695	451 621
Charges de personnel	421 948	405 800	391 609	369 666	334 724
Autres charges de gestion courante	155 500	154 251	120 641	183 016	179 200
Charges financières	0				
Charges exceptionnelles	12 658	7 286	722	1 879	17 587
Virement à section investissements	894 096	1 033 535	974 630	807 847	1 015 860



MISERY SALINES

INDEX DES RUES :
9 septembre (rue du) C5-D5
Acacias (rue des) D5-E6
Aliziers (square des) F4
Alouette II (impasse) H5
Ancien Couvent (rue de l') E4
Apollo (rue) H5-H6
Ariane (rue) F6-G6-H6-H5
Besançon (rue de) E4-F5
Buis (allée des) G4-
Cerisiers (square des) F4
Challenger (rue) H5
Champ Merray (rue du) E6-F6
Chanelle (chemin de la) E5
Chanelle (impasse de la) E5
Chapelle (route de la) D4-E3
Charbonnière (rue de la) C5-D4
Charmes (impasse des) G4
Chemenaude (chemin de la) D3
Chemin de la Corvée C4
Chemin de Pousset C6
Chemin de Vaux D3-E1-E2
Chemin du Fort H3
Chêne de la Verne (impasse du) E6
Chêne de la Verne (rue du) E6-F6
Chênes (rue des) G4
Clos des Mirabelles (rue du) F5
Clos des Pins I (rue du) I2
Clos des Pins II (rue du) I3
Clos des Pruniers F3
Clos L'Epaujlie I2-3
Communauté (rue de la) E4
Corvée (chemin de la) C4
Cryot (rue du) D5
Diligence (rue de la) F2-G2-G3-G4
Ecole (rue des) E5-F5-F6
Ecureuil (impasse de l') H5
Epine (impasse de l') E6
Epine (rue de l') E6
Erables (allée des) F4
Essarts (chemin des) D3-E3
Essarts (impasse des) E4
Etouvettes (rue des) E4-F4
Etouvettes (rue des) F3
Genêtres (chemin des) I1
Grande Charière (rue de la) F5
Hameau (rue du) C4-C5
Jeune Bois (rue du) C4
Maronniers (allée des) F4-G4
Mélèzes (square des) F4
Météore (rue) H5
Mirabelles (impasse des) F6
Mirabelles (rue des) F5-G5
Noyers (square des) F4
Orée du Bois (impasse de l') H3
Poudrière (rue de la) H1-I3
Prés des Carrés (impasse des) E5
Prés Jefsons (impasse des) F6
Prés Jefsons (rue des) F5
Puits (rue du) E5
Rancenières (impasse des) I1
Sacie (rue) F5-G5
Saint-Antoine (rue) E6-F7
Saint-Etienne (rue) E6
Salines (rue des) F7
Saules (allée des) F4
Saulniers (impasse des) D5
Saulniers (rue des) D5-D6
Sondes (rue des) D6
Sycomores (square des) F4
Tamaris (square des) F4
Terre Rouge (impasse) D6
Tilleul (rue du) D4
Troënnes (impasse des) G4
Trois Croix (chemin des) G6-H6
Vallée (rue de la) D5-E5
Vergers (impasse des) G5
Vergers (rue des) G5
Vernois (rue des) C5-C6
Vignes (rue sous les) F4
Vignes des Champs (rue) G3

- 1 Crèche Les Kangourous
 - 2 Atelier municipal
 - 3 Mairie
 - 4 Château
 - 5 Eglise
 - 6 Vierge
 - 7 Cimetière
 - 8 Chapelle
 - 9 Tennis
 - 10 Poste - Maison des associations
 - 11 Lavoir
 - 12 Groupe scolaire
 - 13 Salle polyvalente
 - 14 Bibliothèque / Périscolaire
 - 15 Micro-crèche Les Koalas
 - 16 Equipements sportifs
 - 17 Parcours santé
 - 18 Esplanade du neuf septembre
 - 19 Compostage collectif
 - 20 Aire de couviroitures







URBANISME



URBANISME

Responsable:

M^{me} Ada LEUCI

Membres:

M^{me} Patricia ESTAVOYER

M^{me} Gabrielle FERRAO

M. Jean-Claude ROY

M^{me} Christiane TILLY

M. Jacques LOMBARD

M. Fabrice THEVENOT

M. Thierry BACON

M. Yves GIRARD

En préambule, voici quelques points d'étape du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Grand Besançon Métropole qui arrive au terme de plusieurs années de travail. Ce document d'urbanisme, qui fixera le cadre de développement des 67 communes de l'agglomération, est désormais finalisé.

Il a été présenté, débattu et arrêté par le Conseil Communautaire lors de la séance du 11 décembre 2025, par 82 % d'avis favorables, 17 % d'avis défavorables et 1% d'abstention.

Cependant, pour être validé, il devra obtenir l'approbation des Conseils Municipaux des 67 communes et il est à préciser que si l'une d'entre elles émet un avis défavorable, le PLUi devra être révisé et de nouvelles règles de majorité lui seront applicables.

En début d'année 2026, **une enquête publique permettra à chacun (habitants et autres acteurs) de s'exprimer sur le projet du PLUi**. Ce temps de l'enquête publique constituera une phase essentielle pour la finalisation du document.

Il est également important de préciser que le PLUi modifiera en profondeur la manière de construire et d'habiter, tant pour notre village que pour les 67 communes de GBM et ceci sur les quinze prochaines années.

Nous regrettons toutefois que plusieurs de nos demandes essentielles n'aient pas été retenues dans la version actuelle du projet de PLUi, notamment concernant les règles d'implantation des constructions qui pourront s'implanter en limite séparative (avec les voisins) et sur voirie. Ces règles, en particulier celles prévues pour les zones classées Ub, viendront perturber l'environnement proche, en raison de la proximité des nouvelles constructions avec les limites séparatives.

Autorisations d'urbanisme délivrées en 2025 : l'année 2025 a été marquée par l'extension du bâtiment Les Ateliers, situé chemin des Trois Croix. Nous avons également vu s'élever deux bâtiments comportant chacun quatre logements, rue Sous-les-Vignes.

Par ailleurs, les demandes d'autorisations relatives aux permis de construire et déclarations préalables restent, quant à elles relativement stables.



Bilan des demandes d'autorisations d'urbanisme enregistrées en 2025 :

Dossiers instruits par la commune

- 5 Permis de Construire
- 3 Permis de Construire Modificatifs
- 84 Déclarations Préalables
- 1 Déclarations Préalables Modificatives
- 4 Certificats d'urbanisme Opérationnels

Dossiers instruits par Grand Besançon Métropole

- 3 Permis de Construire
- 4 Permis de Construire Modificatifs
- 1 Permis de Construire Transféré

INFORMATION

Vous vous interrogez sur les déclarations à effectuer pour vos travaux d'habitation ?

Une synthèse des démarches à suivre est disponible sur le site internet de la commune.



COMMUNICATION



COMMISSION COMMUNICATION NOUVELLES TECHNOLOGIES

Responsable :

M. Frédéric COURRET

Membres :

M^{me} Michelle HANRIOT-COLIN

M. Fabrice THEVENOT

M^{me} Florence LEUPARD

M^{me} Dominique VAUCHEY



La société Héritage virtuel a mis en place une solution de visite virtuelle de l'église. Son objectif est d'offrir un accès permanent à l'intérieur de l'édifice, même en dehors des horaires d'ouverture via un dispositif simple et attractif. Pour cela, un QR code est présent à l'entrée de l'église pour un accès immédiat à la visite virtuelle depuis votre téléphone.

COMMUNICATION

Elle est réalisée à l'aide :

- du site internet de la commune <https://misereysalines.fr> sur lequel vous retrouvez l'actualité et l'agenda des manifestations à venir mais également de nombreuses informations sur les services, les comptes rendus du Conseil Municipal, l'histoire de la commune et les informations culturelles et de loisirs. C'est également votre point d'entrée pour vous renseigner sur toutes les démarches administratives et services en ligne.

- de la lettre d'information Flash Info envoyée périodiquement par courriel pour vous informer notamment des comptes rendus du Conseil Municipal et des différentes informations qui nous sont communiquées pour diffusion auprès des administrés. Il est nécessaire de s'inscrire sur le site internet pour la recevoir (le lien d'inscription est présent en bas de chaque page du site internet).

- de l'application Intramuros disponible sur les Smartphones Android et IOS. Celle-ci nous permet de vous informer en temps réel via les notifications.

- du panneau interactif situé devant la Mairie pour les annonces légales. Celui est également consultable par internet.

- du panneau lumineux présent devant la salle polyvalente.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

A l'école élémentaire, le programme de remplacement des vidéoprojecteurs est finalisé avec l'installation de projecteurs laser interactifs dans toutes les classes.

A l'école maternelle, les enseignants ont été équipés de tablettes et d'une application qui permet de mettre en oeuvre un cahier de progrès numérique. L'élève devient partie prenante de son évaluation. Il comprend ce qui est attendu de lui. Il mesure ses progrès tout au long de l'année, le chemin parcouru et celui qui lui reste à accomplir. Les vidéoprojecteurs ont été complétés avec des caméras/visualiseur permettant de réaliser des gros plans pour projeter un livre ou des objets.

A la mairie, l'ensemble des postes ont été remplacés et la cybersécurité améliorée avec l'installation d'un parefeu et de nouvelles bornes Wifi.

Le déploiement du dispositif de vidéoprotection "nouvelle génération" a été finalisé, fournissant des images haute définition et des fonctionnalités d'analyse sophistiquées au service des forces de l'ordre. Une convention a été signée avec elles leur permettant d'accéder sans délai aux images en cas d'urgence. Il est important de souligner que l'usage de ce système est strictement encadré par la législation en vigueur. Seul le personnel dûment habilité est autorisé à accéder à cette infrastructure de surveillance.



ENVIRONNEMENT DURABLE



COMMISSION ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Responsable :

M. Alexandre EDEINGER

Membres :

M^{me} Ada LEUCI

M. Jacques LOMBARD

M^{me} Florence LEUPARD

M. Claude HAUSTÈTE

M^{me} Marie-Irène GORIOT

M^{me} Christiane TILLY



En concrétisant plusieurs initiatives majeures en faveur de l'environnement et du développement durable (EDD), l'année 2025 marque un tournant enthousiasmant pour notre commune. Forts des réalisations des années antérieures comme la désimperméabilisation de la cour de l'école primaire et la réduction de l'éclairage public, nous franchissons de nouvelles étapes avec les jardins familiaux, les circuits de randonnée et la réalisation d'îlots de fraîcheur, des actions visibles et accessibles à tous. Ces projets, menés avec ténacité, illustrent notre volonté collective de rendre notre commune plus verte et plus agréable à vivre.

D'abord, les jardins familiaux, où chacun peut créer son potager, entrent dans leur deuxième année d'existence, en connaissant une belle dynamique. Les dernières parcelles vacantes vous attendent, aussi n'hésitez pas à vous renseigner en mairie pour participer, vous aussi, à la culture de votre potager. Afin de faciliter les échanges et accompagner au mieux les jardiniers, une conseillère municipale gère en direct ce site. Sa présence régulière, dynamisant l'esprit de coopération et de convivialité, favorise le dialogue et la réponse rapide aux besoins exprimés. Anciens comme nouveaux jardiniers, chacun contribue aux échanges des savoir-faire, des conseils et à la convivialité.

Ensuite, la valorisation de nos circuits de randonnée se poursuit. La commande des panneaux de balisage passée, leur installation doit intervenir prochainement. Ces équipements visent à valoriser les cinq parcours créés pour offrir aux promeneurs la lecture claire et agréable des circuits. Ce travail, mené en collaboration avec la Fédération Française des Randonneurs du Doubs, permet de découvrir les paysages entourant notre village et de promouvoir les sorties en pleine nature.



*Exemple de panneaux qui indiquent respectivement :
Mauvaise direction / Tout droit / Tourne à gauche / Tourne à droite.*

Enfin, pour lutter contre les points chauds estivaux, notre combat contre les îlots de chaleur franchit une étape clé avec l'avancement du projet aux abords de l'église. La création de ce premier îlot de fraîcheur promeut cet espace central en un havre de paix ombragé, végétalisé en privilégiant les essences locales et dans le respect de l'architecture de l'église. Cette première phase sera suivie du traitement d'autres secteurs pour adapter notre commune aux enjeux climatiques, tout en préservant son âme et son identité.

En définitive, la commission EDD poursuit son action avec résolution et enthousiasme. Elle demeure vigilante sur les opportunités susceptibles d'être adaptées localement pour préserver la qualité de vie à Miserey-Salines, notamment en ce qui concerne le changement climatique et ses conséquences.





DÉCHETTERIE - GESTION DES DÉCHETS



RAMASSAGE DES DEUX POUBELLES



Poubelle beige à couvercle marron (tout ce qui ne sera pas recyclé)

➤ chaque lundi matin : semaine paire à compter du 01/02/2026
(déposer le conteneur le dimanche soir)



Poubelle grise à couvercle jaune (déchets à recycler : voir page suivante)

➤ chaque lundi matin : semaine impaire à compter du 01/02/2026

ENLÈVEMENT DES MONSTRES ET OBJETS ENCOMBRANTS

Le 1^{er} lundi de chaque trimestre

En 2026 : mercredi 7 janvier (exceptionnellement),
lundi 13 avril, lundi 6 juillet, lundi 5 octobre.

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE DE PIREY

Route de Pirey direction « les Montboucons »,
à gauche au rond-point, face au centre de tir.

Tél. 03 81 88 74 08

Réseau de déchetteries du SYBERT

Horaires d'accès des sites au public

Déchetteries	Jours d'ouverture	Période hiver du 1 ^{er} novembre au 28/29 février	Période été du 1 ^{er} mars au 31 octobre
Pirey Saint-Vit Saône Thisé-Chalezeule Thoraise	Lundi au vendredi	8h30-12h20 13h30-16h50	
	Samedi	8h30-12h20 13h30-16h50	8h30-12h20 13h30-17h50
Besançon-Tilleroyes	Lundi au vendredi	8h30-12h20 13h30-16h50	
	Samedi	8h30-12h20 13h30-16h50	8h30-12h20 13h30-17h50
	Dimanche	8h30-12h20	

Toutes les déchetteries sont fermées les jours fériés officiels.



Plus d'informations sur sybert.fr

REDEVANCE INCITATIVE

Prix par kilogramme de déchets résiduels collecté quelle que soit la zone tarifaire.

Tarif de la levée par type de bac quelle que soit la zone tarifaire										
Volume	60 l.	80 l.	120 / 140 l.	180 l.	240 l.	330 l.	500 l.	660 l.	750 l.	660 l.
Tarif 2026 T.T.C.	3,03 €	3,03 €	3,03 €	3,03 €	3,03 €	3,20 €	3,44 €	3,70 €	3,88 €	4,57 €

Prix de l'abonnement au service selon le volume et le type de bac proposé

Volume	60 l.	80 l.	120 / 140 l.	180 l.	240 l.	330 l.	500 l.	660 l.	750 l.
Tarif 2026 T.T.C.	153,94 €	172,95 €	183,8 €	202,75 €	240,01 €	278,49 €	402,72 €	518,01 €	583,31 €



MÉMO TRI



2026
Calendrier
de collecte



UNE COLLECTE DANS DE BONNES CONDITIONS :

Je sors mon bac :

- poignée côté rue, couvercle fermé
- uniquement la veille au soir ou avant 4h30
- Je rentre mon bac dès que possible après la collecte

Tri &ns collectif!
RÉDUIRE, TRIER, VALORISER NOS DÉCHETS

Miserey-Salines

JANVIER : DÉCHETS RÉSIDUELS SEMAINE paire / DÉCHETS RECYCLABLES SEMAINE impaire — À PARTIR DU 1^{er} FÉVRIER :

VOTRE JOUR DE COLLECTE :
Lundi



→ Après un jour **férié**
la collecte se décale au lendemain ↗

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 J	1 D	6	10	14	23
2 V	2 L	3 M	2 J	2 S	2 M
3 S	3 M	4 M	3 V	3 D	3 M
4 D	4 M	5 J	4 S	4 L	4 J
5 L	5 J	6 V	5 D	5 M	5 V
6 M	6 V	7 S	6 L	6 M	6 S
7 M	7 S	8 D	7 M	7 J	7 D
8 J	8 D	9 L	8 M	8 V	8 L
9 V	9 L	10 M	9 J	9 S	9 M
10 S	10 M	11 M	10 V	10 D	10 M
11 D	11 M	12 J	11 S	11 L	11 J
12 L	12 J	13 V	12 D	12 M	12 V
13 M	13 V	14 S	13 M	13 M	13 S
14 M	14 S	15 D	14 M	14 J	14 D
15 J	15 D	16 L	15 M	15 V	15 L
16 V	16 L	17 M	16 J	16 S	16 M
17 S	17 M	18 M	17 V	17 D	17 M
18 D	18 M	19 J	18 S	18 L	18 J
19 L	19 J	20 V	19 D	19 M	19 V
20 M	20 V	21 S	20 L	20 M	20 S
21 M	21 S	22 D	21 M	21 J	21 D
22 J	22 D	23 L	22 M	22 V	22 L
23 V	23 L	24 M	23 J	23 S	23 M
24 S	24 M	25 M	24 V	24 D	24 M
25 D	25 M	26 J	25 S	25 L	25 J
26 L	26 J	27 V	26 D	26 M	26 V
27 M	27 V	28 M	27 L	27 M	27 S
28 M	28 M	29 J	28 M	28 J	28 D
29 J	29 M	30 D	29 M	29 V	29 L
30 V	30 D	31 S	30 J	30 S	30 M
31 S			31 M	31 D	

Une question, un doute ?

03 81 41 55 35
gestion-dechets@grandbesancon.fr

Direction Gestion des déchets

Accueil du public du lundi au vendredi,
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
94 avenue Clemenceau, 25000 Besançon

www.grandbesancon.fr

Grand Besançon Métropole

Miserey-Salines

VOTRE JOUR DE COLLECTE :

Lundi



→ Après un jour **férié**
la collecte se décale au lendemain ↗

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 M	27	1 S	1 M	1 D	49
2 J	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M
3 V	3 L	3 J	3 M	3 J	3 J
4 S	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V
5 D	5 M	5 S	5 L	5 J	5 S
6 L	6 J	6 D	6 M	6 V	6 D
7 M	7 V	7 L	7 M	7 S	7 L
8 M	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M
9 J	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M
10 V	10 L	10 J	10 S	10 M	10 J
11 S	11 M	11 V	11 D	11 M	11 V
12 D	12 M	12 S	12 L	12 J	12 S
13 L	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D
14 M	14 V	14 S	14 L	14 M	14 L
15 M	15 S	15 M	15 M	15 J	15 M
16 J	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M
17 V	17 L	17 J	17 S	17 M	17 J
18 S	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V
19 D	19 M	19 S	19 L	19 J	19 S
20 L	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D
21 M	21 V	21 L	21 M	21 S	21 L
22 M	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M
23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M
24 V	24 L	24 J	24 S	24 M	24 J
25 S	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V
26 D	26 M	26 S	26 L	26 J	26 S
27 L	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D
28 M	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L
29 M	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M
30 J	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M
31 V	31 L	31 S	31 S	31 J	Saint-Sylvestre

Une question, un doute ?

03 81 41 55 35
gestion-dechets@grandbesancon.fr

Direction Gestion des déchets

Accueil du public du lundi au vendredi,
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
94 avenue Clemenceau, 25000 Besançon

Imprimé par www.print-partenaires.com - impression imprimante multicouleur

Mémo tri
Tous les emballages
se trient !

Tri &ns collectif!
RÉDUIRE, TRIER, VALORISER NOS DÉCHETS

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS

PLASTIQUE, PAPIERS ET CARTONS, MÉTAL

EN VRAC, pas dans un sac
BIEN SÉPARÉS ET BIEN VIDÉS
PAS D'OBJET : que des emballages



TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE

BOUTEILLES, POTS, BOCAUX,
FLACONS EN VERRE
BIEN VIDÉ : inutile de laver
PAS DE vaisselle ou vitre



LES BIODECHETS

Épluchures de légumes et de fruits, pain, marc de café, coquilles d'œufs, papier absorbant
Dans un sac fermé (30 L maximum)
Chaussures liées par paire



POUR LE RESTE DES DÉCHETS

BAC GRIS, dans un sac fermé
RETOUR MAGASIN (lampes, piles, petits électroménagers)
ÉCO-CENTRE (déchèteries accessibles par badge, renseignements www.sybert.fr)



Grand Besançon Métropole

www.grandbesancon.fr



ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS



LES AUXONS / MISEREY-SALINES et des communes environnantes



L'A.A.C.A.M. association relevant de la loi dite «1901», est affiliée à l'Union Fédérale des Associations Françaises d'Anciens Combattants et Victimes de la Guerre, et par le fait, reconnue d'utilité publique par décret du 25 juin 1952.

Chaque année nous nous retrouvons lors de certaines cérémonies patriotiques devant les monuments aux morts de nos deux communes, Miserey-Salines et les Auxons.

Nous rendons hommage à tous nos compatriotes qui ont donné leur vie pour leur pays, de 1870 à nos jours, lors des commémorations des 2 dernières guerres mondiales et le 5 décembre, cérémonie patriotique pour les victimes de la guerre d'Algérie.

Se souvenir de ces périodes héroïques et tragiques de notre Patrie est une obligation morale. Le devoir de mémoire doit perdurer !

Nous participons également à d'autres cérémonies patriotiques : celles de la Chapelle des Buis, de Mazerolles le Salin, de Larnod et quelques autres parfois sur invitation d'autres associations ou de communes. Dernièrement par exemple, nous avons participé à l'inauguration du monument aux morts de Chevroz.

Notre association d'Anciens Combattants est composée en cette fin d'année de 105 membres : anciens combattants AFN et OPEX, veuves d'anciens combattants et sympathisants.

Composée essentiellement d'Anciens d'Afrique du Nord, j'invite tout ancien militaire OPEX ou militaire d'active à nous rejoindre, ancien combattant ou pas, ainsi que tous ceux qui ont dans le cœur nos 3 couleurs.

Nous recherchons aussi des volontaires pour être porte-drapeau. Contactez-nous !

Le **8 Mai**, 4 membres de notre association ont été décorés de la médaille de la reconnaissance de la Nation : Messieurs André BRULPORT, Guy POURCELOT, Jean SCHELL, tous



Monsieur le maire de Miserey, les conseillers départementaux et les 4 nouveaux décorés lors du 8 mai 2025

trois AFN et Miseroulets, et le Geneuillois Monsieur Thierry DAMIDEAUX, OPEX, fils de René, ancien conseiller municipal de la commune et membre de l'AACAM.

Thierry DAMIDEAUX a été de nouveau décoré le 11 novembre aux Auxons de la médaille d'Outre-Mer, agrafe TCHAD.

Encore toutes nos félicitations aux 4 récipiendaires !

Le voyage de 4 jours prévu en Pologne, avec les visites de Cracovie et du camp d'Auschwitz, a été définitivement annulé pour des raisons de sécurité. Qu'à cela ne tienne, un nouveau voyage de 3 jours dans le Vercors est programmé pour juillet 2026. En 2026, deux repas dansants, toujours très appréciés, seront organisés les 7 mars et 11 novembre dans la salle polyvalente de Miserey. Un autre repas, dit « champêtre » est prévu aux Auxons le 13 juin. Ces repas sont ouverts à tous. Si le cœur vous en dit !

Pour tout renseignement concernant le fonctionnement de notre association, vous pouvez contacter le président de l'AACAM.

Notre association reçoit le soutien du conseil municipal de Miserey-Salines et de son maire et nous les en remercions très vivement.

Enfin, tous les membres de l'A.A.C.A.M présentent aux Miseroulettes et Miseroulets tous leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2026.

Jacques VERNIZEAU Président de l'association

LES MIRABELLES

Présidente : Marie-Paule BROUTET – 06 42 50 65 95

Le club des Mirabelles est ouvert à toute personne adhérente, tous les jeudis sauf juillet et août, de 14 heures à 18 heures.

Venez nous rejoindre pour des moments de partage et d'échanges.

Venez nous affronter aux cartes, au scrabble et tout autre jeu.... Et partager un café.

Un petit loto amical est organisé une fois par mois. A la saison des grenouilles, nous pouvons apprécier cette spécialité dans nos locaux.

Des sorties extérieures sont également organisées. A l'arrivée du mauvais temps, nous nous régalons avec une délicieuse fondue suisse.

Vous trouverez toujours une chaise disponible dans nos locaux.

Nous vous attendons !!!



PAROISSE NOTRE DAME DU VAL DE L'OGNON



de 12 paroissiens issus des anciennes paroisses, tous missionnés par l'archevêque. Cette équipe de gouvernance peut aussi s'appuyer sur deux diacres, Jean Conreaux et Michel Siron, et deux prêtres au service de la paroisse, Bruno Doucet, l'ancien doyen et Jérôme Boucher.

Cette réforme territoriale a pour but de renouveler les propositions d'évangélisation, pour une conversion personnelle des catholiques, et une conversion pastorale et communautaire dans les paroisses. Elle permettra une mutualisation des tâches et des forces vives pour assurer la charge pastorale (annoncer, célébrer, servir). Peu à peu, les grandes lignes de la nouvelle organisation se mettent en place, au fur et à mesure des rencontres avec les différents groupes actifs de la paroisse

Le synode diocésain, en 2019, a permis d'amorcer une réflexion sur la nécessaire adaptation aux réalités actuelles de la société de nos manières d'annoncer l'Evangile. Après une consultation des catholiques du diocèse, des rencontres avec les paroissiens et un travail important du Conseil Pastoral Diocésain, l'archevêque de Besançon, Mgr Bouilleret, a promulgué au printemps 2025 la création de 13 paroisses. Territorialement, elles correspondent généralement au tracé des anciens doyennés. Pour notre secteur, l'ancien doyenné Banlieue-Val de l'Ognon est donc devenu la paroisse Notre-Dame du Val de l'Ognon, lors de la messe de création le 14 septembre 2025 à l'église de Franois.



Le temps finalement clément a permis un excellent moment de convivialité, qui a rassemblé, sur le parvis de l'église de Franois, les paroissiens présents, avant le repas tiré du sac et l'après-midi d'échanges et de partage au collège Cartannaz à Pirey.



Les pères Pierre Imbert et Épiphanie Sandwidé ont reçu de Christophe Bazin, vicaire épiscopal représentant l'archevêque, la charge curiale de la paroisse. Ils partagent leurs responsabilités avec deux laïcs, coopérateurs paroissiaux, Sylvian Giampiccolo et Bernadette Gruet et une équipe de coordination pastorale formée

Pierre IMBERT, Épiphanie SANDWIDÉ, Curés,

Sylvian GIAMPICCOLI, Bernadette GRUET,
coopérateurs paroissiaux.

Permanence :

- chaque jeudi de 17h à 18h
à la maison paroissiale (1 rue du Parc Ecole-Valentin),
- chaque samedi de 9h30 à 11h30
au presbytère (1 rue du 9 septembre Miserey-Salines).

Pour nous contacter :

Tél : 03 81 54 26 12 (laisser un message)

Mail : (adresse provisoire)

doyenne-banlieuevaldelognon@diocese-besancon.fr



ÉCHOS DE LA BIBLIOTHÈQUE



La bibliothèque se compose de 7 bénévoles pour assurer les trois permanences hebdomadaires et hors permanences pour achats, codage, enregistrements dans le logiciel, etc.

La bibliothèque peut être fermée exceptionnellement certains mercredis ou samedis durant les vacances scolaires. Les lecteurs seront informés par affichage sur la porte dans les huit jours précédent la fermeture.

Les inscriptions à la bibliothèque se font tout au long de l'année.

C'est aussi:

La mise à disposition de livres, de la bibliothèque et Médiathèque du Doubs, aux classes de maternelle selon leurs demandes.

Des achats, des abonnements.

La mise à disposition de CD/DVD prêtés par la médiathèque.

L'internet gratuit pour tous.

La mise à disposition d'un logiciel pour consulter les livres/CD/DVD/revues proposés et les réserver, sans se déplacer, depuis chez soi ou à la bibliothèque. Pour accéder à ce logiciel, un code personnel est à demande.

La possibilité de réserver un livre même si celui-ci n'est pas à la bibliothèque.



Échange avec la Médiathèque du Doubs

Tous les 6 mois, des échanges d'environ 600 livres, 50 DVD « enfant » permettent aux lecteurs de bénéficier de plus de choix. Ces échanges se font à la Médiathèque du Doubs. Des expositions sont prêtées par la Médiathèque du Doubs. Les thèmes sont définis en cours d'année.

**UN GRAND MERCI À TOUS
LES GÉNÉREUX DONATEURS
POUR LES DONS DE LIVRES.**



Horaires d'ouverture pour les lecteurs

- lundi: 15h à 18h15
- mercredi: 14h à 18h
- samedi: 10h à 12h

CONTACTS

Tél. 03 81 57 61 82
ou
03 81 58 80 87

E-mail : bibliotheque@ascms.fr



Forte de ses près de 1000 adhérents, l'ASCMS continue de démontrer, année après année, la formidable énergie qui participe à animer notre village avec ses 33 activités hebdomadaires et ses évènements culturels qui jalonnent l'année.

Nos bénévoles sont le cœur battant de l'association. Leur créativité, leur disponibilité et leur capacité à se mobiliser pour chaque événement permettent à tous de vivre une expérience associative chaleureuse et accueillante. Qu'ils soient animateurs, membres du bureau, responsables de sections ou soutiens ponctuels, ils incarnent les valeurs de solidarité et de convivialité qui font notre fierté.

Venir à l'ASCMS relève d'une démarche volontaire et l'état d'esprit qui en résulte est avant tout fait de bonne humeur et de convivialité.

Grâce à l'engagement inlassable de nos bénévoles et à l'enthousiasme de nos adhérents, la saison écoulée a une nouvelle fois été marquée par une multitude d'activités, de rencontres et de moments partagés. Que ce soit dans les ateliers sportifs, les activités de bien-être, les pratiques artistiques, la musique, le théâtre ou les évènements ponctuels comme le concours de tarot, la fête du vélo..., chacun a pu trouver un espace pour s'exprimer, progresser, se retrouver et créer du lien. Cette diversité fait notre richesse et témoigne de l'énergie de l'association, des adhérents et de notre commune.



Mais le plus beau reste à venir avec la construction prochaine de la nouvelle Maison des Associations, un nouvel élan qui s'est préparé cette année. Ce futur espace partagé offrira de meilleures conditions de pratique, favorisera l'émergence de nouveaux projets et permettra d'accueillir encore davantage d'adhérents dans un cadre moderne, fonctionnel et ouvert sur la vie du village. Nous avons hâte de l'investir et d'y imaginer, ensemble, les prochaines années.

À toutes celles et ceux qui participent à cette belle aventure, adhérents, bénévoles, partenaires, municipalité.
Un immense merci.



Dates à retenir

- * Concert des «Dolipranches», trio déjanté alliant théâtre et chanson (Samedi 21 février)
- * Fête du Vélo (Samedi 25 avril)
- * Journée jeux de société (Dimanche 26 avril)
- * Spectacle de l'école de musique (Dimanche 7 juin)
- * Représentation de l'atelier Théâtre & Chant (Dimanche 21 juin au Petit Kursaal)

Retrouvez nos événements sur Facebook et notre site internet !



1, 2, 3 SALINES...



...l'association des parents d'élèves de Miserey

Notre objectif est double : organiser des événements joyeux et festifs pour les enfants et récolter des fonds qui seront reversés aux écoles pour les différents projets et sorties scolaires

Grâce au soutien des nombreux bénévoles, sans qui l'association ne pourrait fonctionner, nous organisons différents événements.



Les événements festifs :

Au mois de septembre, les enfants viennent profiter du goûter de rentrée



Les vendredis précédant les vacances de Toussaint, Noël ou février, les enfants se retrouvent à la sortie de l'école, salle polyvalente, pour un goûter ou une soirée animée afin de célébrer Halloween, Noël, Carnaval. Au programme : défilé déguisé, activités manuelles, visite du Père Noël, lecture d'histoires, tatouages et autres nombreuses surprises... pour un moment convivial entre enfants mais aussi entre parents.

Les ventes : les ventes de Noël, de chocolats de Pâques, d'objets personnalisés sont autant d'occasions de faciliter vos achats avant les fêtes ou d'acheter des objets décorés avec les dessins des enfants.

Tous ces événements, avec la participation de chacun, ont permis de reverser plus de **13 000 euros** aux écoles. N'hésitez pas à nous rejoindre pour nous aider à poursuivre nos actions ! elles apportent des moments conviviaux et de joie aux enfants de Miserey.

Les bourses : bourse de puériculture, bourse aux jouets. Vous pouvez ainsi vider vos greniers et favoriser les achats de seconde main.

Nous remercions vivement la mairie qui finance une partie de l'association et nous met gracieusement à disposition les locaux communaux.

Le vide grenier : événement incontournable de l'année, le vide grenier est organisé au mois de mai, sur le parking de la salle polyvalente. Il réunit un grand nombre de Misroulets, de visiteurs et participe à la vie du village.

Suivez-nous sur Facebook « 123salines », sur notre site www.123salines.org Contact : bonjour@123salines.org

La boom des CM2 : dernière soirée pour fêter la fin du cycle élémentaire avant l'entrée au collège.



La traditionnelle kermesse de l'école : parents, enfants et enseignants se retrouvent pour le spectacle de fin d'année que nous offrent les écoles.



La journée se poursuit avec de nombreuses activités : château gonflable, promenade en calèche, jeux en bois géants et de nombreux autres jeux. Un buffet froid est servi le midi.

MISEREY S'ANIME

Une belle aventure commence à Miserey !

Il n'y avait pas encore de comité des fêtes dans notre village... alors, avec l'envie de faire bouger les choses, de créer de nouveaux moments festifs et de rassembler les habitants, l'idée est née !

Notre premier événement : soirée Flammekueche & Bière, s'est déroulé le samedi 29 novembre à la salle polyvalente de Miserey-Salines et a été un réel succès.

Un grand merci à toutes les personnes présentes pour leur enthousiasme et leur soutien.

Nous serons ravis de mener avec vous des événements qui nous rassemblent.

Pour ne rater aucune information, suivez-nous sur les réseaux !

Facebook / Messenger : Miserey s'anime
Instagram : [@miserey-sanime](https://www.instagram.com/miserey_sanime)
Adresse mail : misereysanime@gmail.com

Mais surtout, **n'oubliez pas d'adhérer !** tous les adhérents recevront les « infos événements » par mail et seront un soutien primordial pour faire grandir nos événements.

Comment adhérer ?

C'est simple ! FLASHEZ le QR code ci-joint et accédez directement à votre inscription :

ou copier directement le lien :

<https://www.helloasso.com/associations/miserey-s-anime/adhesions/adhesion>

A bientôt !

La belle équipe MISEREY S'ANIME



**miserey
s'anime**





ASSOCIATIONS DE MISEREY-SALINES



ANCIENS COMBATTANTS

M. VERNIZEAU Jacques

4 rue de la Grande Charrière
25480 MISEREY-SALINES
Tél. 07 82 58 53 01

ASSOCIATION SPORTIVE et CULTURELLE - A.S.C.M.S

M^{me} NOUVEAU Chérazede

Rue de la Communauté
25480 MISEREY-SALINES
contact@ascms.fr
www.ascms.fr

FOOTBALL ESPÉRANCE DES AUXONS MISEREY

M^{me} SCRIBE Nathalie

4 rue de la Mairie
25870 LES AUXONS

Association Syndicale Libre LE CLOS DE VOLMENAY

M^{me} CASSARD Véronique

29 Allée des Saules
25480 MISEREY-SALINES

Association Syndicale Libre LES HAUTS DE VOLMENAY

Contact :
sl.leshautsdevolmenay@gmail.com

Association « LES MIRABELLES »

Mme BROUTET Marie-Paule

Rue de la Communauté
25480 MISEREY-SALINES
Tél. 06 42 50 65 95

PAROISSE NOTRE DAME DU VAL DES SALINES

Bernadette GRUET,
déléguée pastorale
Bruno DOUCET, Curé
Pierre IMBERT, curé
Epiphane SANDWIDE, curé

1 rue du 9 septembre
25480 MISEREY-SALINES
Tél. 03 81 54 26 12
upvaldessalines@orange.fr

Association Sportive « PISCINE LES PINS »

M. HADJERAS Kamel

16 rue du Clos des Pins II
25480 MISEREY-SALINES

ADRMS

M. BROSY Pierre

15 allée des Saules
25480 MISEREY-SALINES

AVALFORT

M. DUCROS Pascal

46 rue des Frères Maire
25660 SAÔNE
Tél. 03 81 55 88 18

1, 2, 3 SALINES

M^{me} PHOMMAVONG Justine

www.123salines.org

Association Intercommunale de Chasse agréée Miserey-Salines/Pelousey

M. CUBY Yvan

2 rue du Lavoir
25170 CHAMPVANS LES MOULINS

MISEREY S'ANIME

M. LUBRANO Romain

Contact :
misereysanime@gmail.com



INFOS GINKO



66 destination
Pôle Temis

66 destination
Les Auxons

Proxi
TGV 1 **Pôle Temis <> Gare Franche-Comté TGV**

LES AUXONS

Village
Les Chênes
Maupommier
Les Marronniers
Lottissement
Le Mont
MISEREY-SALINES
Ancienne Gare
Monument
Fontaine
Grande Charrière
Les Nuelles
ÉCOLE-VALENTIN
Espace Valentin
Centre Commercial
Valentin
BESANÇON
Pôle Temis

BESANÇON

Pôle Temis
ÉCOLE-VALENTIN
Valentin
Centre Commercial
Espace Valentin
MISEREY-SALINES
Les Nuelles
Grande Charrière
Fontaine
Monument
Ancienne Gare
LES AUXONS
Le Mont
Lottissement
Les Marronniers
Maupommier
Les Chênes
Village

BESANÇON

Pôle Temis
ÉCOLE-VALENTIN
Lirenne
Vallon
Maisonnettes
Fauvette
Mairie
Ruisseau
MISEREY-SALINES
Les Nuelles
Grande Charrière
Fontaine
Monument
Ancienne Gare
LES AUXONS
Gare Besançon
Franche-Comté TGV

LES AUTRES SOLUTIONS DE MOBILITÉ À MA DISPOSITION

SOLUTIONS	Arrêt de montée / localisation	Nombre d'allers retours par jour	Conditions d'utilisation
TER Besançon Viotte <> Besançon Franche-Comté TGV	Gare Besançon Franche-Comté TGV à Les Auxons	14 par jour en semaine	Tous les abonnés Ginko (hors abonnement Pass+65 ans)
	Gare SNCF d'École-Valentin		
P+R Parking Relais	Temis	-	Entrée libre et présentation obligatoire d'un titre Ginko validé dans la journée aux bornes situées à la sortie du P+R
P+R Parking Relais	Vesoul	-	Entrée et sortie libres 24h/24, 7J/7



Parkings Relais

Hauts du Chazal, Micropolis, Temis, Ile de France,
Fort Benoît, Vesoul

6 Parkings Relais situés à proximité immédiate des lignes de bus et tram (743 places de stationnement).

Facile, pratique, économique !

Pas de souci de stationnement, ni d'embouteillage.

Stationnez votre voiture et rejoignez rapidement
votre destination en bus ou en tram.

Accès sur les P+R

- . Entrée : ouverture automatique de la barrière, 7j/7, 24h/24
- . Sortie : sur présentation sur les bornes de sortie d'un PASS Voyage ou Abonnement validé le jour même sur le réseau Ginko

**Pour plus d'informations rendez-vous
sur le site <https://www.ginko.voyage>**



ÉLUS MAJORITAIRES

Afin de respecter la communication en matière électorale, les élus de « MISEREY AVENIR » ont pris la décision de ne pas utiliser les 1 200 caractères à leur disposition pour cette tribune libre.

ÉLUS MINORITAIRES

A la veille des élections municipales la neutralité est de circonstance. Les élus de l'opposition vous présentent leur réflexion rédigée en 1200 caractères réglementaires.

Dans ce contexte national, de plus en plus incertain, nous pouvons porter sur notre village un regard positif et serein, partager la conviction que, notre commune recèle de fortes capacités d'initiatives et de rebond. Nous remercions toutes celles et ceux, impliqués dans les associations, qui animent avec dévouement notre village, apportant une certaine vitalité, et un bien-être aux Miseroulets. Nous remercions le personnel municipal, pour leur dévouement, leur engagement, les enseignants également pour leur professionnalisme au service de nos enfants, aussi les commerçants maintenant une vie sociale, bien sûr le monde médical présent dans le village, et nos collègues élus investis dans la vie municipale.

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année, avec une pensée toute particulière pour les personnes malades ou isolées, ou en difficultés, et pour les personnes ayant perdu un proche.

Méditons avec cette citation :

« *Le bonheur, ce n'est pas d'avoir tout ce que l'on désire, mais d'apprécier ce que l'on a.* »

ÉTAT-CIVIL

Les mariages et naissances mentionnés le sont avec l'accord des intéressés.

MARIAGES

- **M. Romain Charles-Henri Jean-Marie DONIER et Mme Jessie Brigitte TESTON** mariés le 28 janvier 2025
- **M. Stanko VUCICEVIC et Mme Christelle MILLE** mariés le 26 avril 2025
- **M. Emmanuel Patrice GUENOT et Mme Christine Odette WLODARKIEWICZ** mariés le 31 mai 2025
- **M. Liam Michael Vincent PUIG et Mme Manon Sandrine RAMPON** mariés le 14 juin 2025
- **M. Jamel HARRASS et Mme Céline LYAUTHEY** mariés le 28 juin 2025
- **M. Benjamin Fernand Guy PANIER et Mme Camille Susanne MERCIER** mariés le 12 juillet 2025
- **M. Laurent François SEEBACHER et Mme Martine Colette Rolande ROBERTE CHAUVIN** mariés le 13 septembre 2025
- **M. Yann Yves CORNICHE et Mme Fanny Françoise Patricia BOSSONNET** mariés le 11 octobre 2025
- **M. Jordan Serge Pellegrino CASEN et Mme Manon Elise Berthe ROUSSIN** mariés le 06 décembre 2025

NAISSANCES

- **Maxence Antoine Thomas MAYAYO** né le 8 février de Pierre MAYAYO et de Marie BASCHUNG
- **Olivia Véronique Sylvie CARLES CARETTI** née le 14 février de Dominique CARLES et de Alexandra CARETTI
- **Marin François Soline Catherine DESBIEZ-PIAT** né le 9 mars de Cyriën DESBIEZ-PIAT et de Agathe KUMMERLE
- **Endal David Michaël SAUGET** né le 1er mai de Florian SAUGET et de Déborah CHAMLEY
- **Victoire Véronique Sandrine PLANÇON** née le 10 mai de Yohan PLANÇON et de Mathilde TAINA
- **Noë Romain Eli BOUQUET** né le 11 mai de Romain BOUQUET et de Cassandre DOUTEY
- **Adèle Dolorès Renée Rose LUZET BELOT** née le 15 mai de Jimmy LUZET et de Ludivine BELOT
- **Soleyah BOSSON** née le 17 mai de Aurélie BOSSON
- **Iris Pauline LAMBEY** née le 25 mai de Thomas LAMBEY et de Clémentine TROSSAT
- **Zacharie Oumar Michel RICHARD** né le 25 juin de Mathieu RICHARD et de Maimouna BAH
- **Danny Muaj-Hmoo LY PAQUOTTE** né le 20 juillet de Chue LY et de Marylène PAQUOTTE
- **Thalie Lou Léna BRAUN** née le 23 juillet de Noémie BRAUN

- **Léo Amir GEHIN** né le 9 septembre de Guillaume GEHIN et de Siham HAMDAOUI
- **Hortense LAGRANGE AMOROSINI** née le 22 septembre de Cédric LAGRANGE et de Amandine AMOROSINI
- **Flora PROENCA** née le 1er novembre de Florent PROENCA et de Sarah DE MELO
- **Basile Jules Maxence PETIT** né le 23 novembre de Julien PETIT et de Justine LACROIX
- **Sasha Eline BEUCHET RAFINESQUE** née le 26 novembre de Bryan RAFINESQUE et de Estelle BEUCHET
- **Elio Levon CASTILHO** né le 22 décembre de Cédric CASTILHO et de Céline COLLE

DÉCÈS

- **M^{me} Cécile NOEL veuve RABAHY** décédée à Besançon le 01 janvier 2025 à l'âge de 85 ans
- **M. Daniel Paul Marius FLEUROT** décédé à Besançon le 07 janvier 2025 à l'âge de 71 ans
- **M. Charles Henri Jean GIRARDOT** décédé à Bonnétage le 07 janvier 2025 à l'âge de 99 ans
- **M. Jacques Victor ANGELI** décédé à Mamirolle le 13 janvier 2025 à l'âge de 89 ans
- **M. André Auguste Etienne Claude Germain ESTAVOYER** décédé à Misery-Salines le 18 janvier 2025 à l'âge 95 ans
- **M^{me} Micheline Camille Marguerite Léone SAILLARD épouse BARBIER** décédée à Les Auxons le 19 janvier 2025 à l'âge de 90 ans
- **M. Denis LENOBLE** décédé à Misery-Salines décédé le 24 janvier 2025 à l'âge de 86 ans
- **M. Charles Louis Joseph LANQUETIN** décédé à Besançon le 24 mars 2025 à l'âge de 94 ans
- **M. Mario Giuseppe Piero ROLLA** décédé à Besançon le 17 avril 2025 à l'âge de 81 ans
- **M^{me} Chantal Marie Geneviève DECAËNS épouse ESTAVOYER** décédée à Besançon le 28 mai 2025 à l'âge de 74 ans
- **M^{me} Odile Noëlle Michelle ROY épouse VIENNET** décédée à Baume-Les-Dames le 19 juin 2025 à l'âge de 67 ans
- **M^{me} Amalia MARTINEZ veuve GRIFFON** décédée à Besançon le 26 juillet 2025 à l'âge de 86 ans
- **M^{me} Anne-Marie CECCHERINI veuve NOIROT** décédée à Besançon le 13 août 2025 à l'âge de 85 ans
- **M^{me} Eliane Marie Marcelle BLANC veuve DUCRET** décédée à Avanne-Aveney le 29 septembre 2025 à l'âge de 90 ans
- **M^{me} Gisèle Madeleine Irma PORTIER épouse POMMEY** décédée à Besançon le 1er octobre 2025 à l'âge de 91 ans
- **M. André Louis Fernand PETITE** décédé à Besançon le 14 octobre 2025 à l'âge de 90 ans.
- **M^{me} Christiane Michèle COCHON épouse GASPARD** décédée à Besançon le 03 novembre 2025 à l'âge de 84 ans
- **M. Daniel Charles Germain FAINDT** décédé à Besançon le 22 novembre 2025 à l'âge de 93 ans
- **M. Maurice Abel André GALMICHE** décédé à Besançon le 09/12/2025 à l'âge 71 ans
- **M. Jean-Claude Marie Louis Clovis NOVEL** décédé à Besançon le 15/12/2025 à l'âge de 93 ans
- **M. Michel Camille FEUVRIER** décédé à Misery-Salines le 21/12/2025 à l'âge de 90 ans



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



DEMANDE	OU S'ADRESSER ?	PIÈCES À FOURNIR	COÛT	OBSERVATIONS
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer date de naissance, nom, prénoms (nom de jeune fille pour les femmes mariées), noms et prénoms des parents	Gratuit	L'intéressé doit se présenter lui-même muni d'une pièce d'identité ou faire une demande par courrier avec une enveloppe timbrée pour retour du document.
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu du mariage	Indiquer date du mariage, noms, prénoms des intéressés	Gratuit	L'intéressé doit se présenter lui-même muni d'une pièce d'identité ou faire une demande par écrit
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu du décès ou du domicile du défunt	Date du décès, nom et prénom du défunt	Gratuit	À tout requérant
Second livret de famille	Mairie du domicile	Formulaire à retirer en mairie	Gratuit	Le livret circule de mairie en mairie selon les lieux de mariage et de naissance des enfants.
Formalités pour le PACS	Mairie du domicile	Copie actes de naissances de moins de 3 mois + copie pièce d'identité Convention-type de pacte civil de solidarité(PACS) Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (PACS)	Gratuit	Après dépôt du dossier enregistrement du PACS sur rendez-vous.
Formalités pour un mariage	Se présenter à la mairie de préférence dès que la date du mariage est connue. Publication obligatoire 10 jours pleins. Publication à la porte de la mairie du lieu du mariage et du domicile des futurs mariés.	Futurs époux Copie actes de naissances+copie pièce d'identité, justificatif de domicile. Indiquer les professions Témoins et parents : copie pièces d'identité, justificatifs de domiciles. Indiquer également les professions.	Gratuit	Enfant né après 2007 : on complète le livret de famille établi lors de la naissance du ou des enfants. Enfants nés avant 2007 de couples non mariés : on établit un nouveau livret. Fournir le ou les actes de naissance Si contrat de mariage : certificat du notaire dès sa délivrance. Déposer le dossier au moins un mois avant la date du mariage.
Formalités pour un changement de prénom	Mairie du domicile	Cerfa N° 16233*02 Copie intégrale originale de votre acte de naissance, datant de moins de 3 mois Copie de votre pièce d'identité originale en cours de validité / Justificatif de domicile Actes d'état civil devant être mis à jour à la suite du changement de prénom récent.	Gratuit	Vous pouvez fournir tous les documents motivants votre demande
Formalités pour un changement de nom	Mairie du domicile	Cerfa N° 16229*02 Copie intégrale originale de votre acte de naissance, datant de moins de 3 mois Copie de votre pièce d'identité originale en cours de validité / Justificatif de domicile Actes d'état civil devant être mis à jour à la suite du changement de nom récent.	Gratuit	La procédure simplifiée de changement de nom permet de porter le nom du parent qui n'a pas transmis le sien : • Soit en ajoutant le nom du parent à votre nom de famille actuel, dans l'ordre que vous souhaitez • Soit en remplaçant votre nom de famille actuel par le nom de ce parent.
Reconnaissance d'enfant avant la naissance	Se présenter dans n'importe quelle mairie	Pièces d'identité des parents Justificatif de domicile Profession précise	Gratuit	S'adresse aux couples non mariés. Cette démarche facilite les formalités postnatales.
Inscription électorale	Mairie du domicile ou demande en ligne sur www.service-public.fr	Carte d'identité justificatif de domicile	Gratuit	Inscription toute l'année.
Carte nationale d'identité	Mairie d'École - Valentin (sur rdv) Besançon ou autre mairie habilitée Démarche en ligne sur le site : www.ants.gouv.fr	Dans tous les cas 2 photos + 1 justificatif de domicile Première demande : Copie intégrale d'acte de naissance Renouvellement : carte d'identité valide mineur : + livret de famille + copie carte d'identité du parent qui autorise En cas de perte ou vol Déclaration de perte ou vol Copie intégrale d'acte de naissance Document avec photo du demandeur Un timbre fiscal à 25 €	Gratuit	À compter du 01/01/2014 Prolongation de la durée de validité de 10 à 15 ans pour les personnes majeures Validité 10 ans conservée pour les mineurs. Prolongation de 5 ans automatique sans aucune démarche. Personne majeure domiciliée chez un tiers : prévoir justificatif de domicile + copie carte d'identité + attestation sur l'honneur d'hébergement de ce tiers. Pour les mineurs : livret de famille. Présence de l'enfant et photocopie de la carte d'identité d'un parent.
Passeport	Mairie d'École-Valentin (sur rdv) Besançon ou autre mairie habilitée Démarche en ligne sur le site : www.ants.gouv.fr	Majeur : validité 10 ans Carte d'identité. Copie intégrale d'acte de naissance si carte d'identité périmée. 2 photos identiques. Justificatif de domicile. Mineur : validité 5 ans. + livret de famille.	Timbre fiscal : Majeur : 86 € 0 à 14ans : 17 € 15 à 17ans : 42 €	Passeport individuel pour les enfants Présence obligatoire de l'enfant à l'établissement du dossier Jugement de divorce le cas échéant.
Légalisation de signature	Mairie	Pièce d'identité	Gratuit	L'intéressé(e) doit signer devant l'agent administratif.
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance dans les 3 jours	Certificat d'accouchement et livret de famille s'il existe	Gratuit	Dans les 5 jours suivant l'accouchement. Si dernier jour samedi dimanche ou férié : 1 ^{er} jour ouvrable suivant.
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	Certificat médical de décès, livret de famille du défunt. Pièce d'identité, âge, profession et adresse précise du déclarant	Gratuit	Dans les 24 heures
Urbanisme	Depuis le 1 ^{er} décembre 2021 dépôt des dossiers dématérialisés sur le site grandbesancon.fr/gnau Le dépôt « papier » reste possible en mairie.	Formulaires à remplir + plans	Gratuit	Possibilité télécharger les documents : www.urbanisme.http://equipement.gouv.fr
Attestation d'accueil	Mairie de l'hébergeant	Formulaire à remplir Justificatif domicile et Copie pièce d'identité de l'hébergeant / Copie passeport de l'hébergé Cas échéant : assurance	Timbre fiscal 30 €	Durée d'accueil : maximum 3 mois Spécifier les dates d'arrivée et départ (Étrangers hors Union Européenne)
Carte de séjour	Préfecture du Doubs	Copie de l'acte de naissance 3 photos (2 si renouvellement) Enveloppe timbrée Copie recto-verso de la carte d'identité ou de la carte de séjour du conjoint Justificatif de domicile (voir en mairie pour pièces complémentaire)		Les cartes de séjours ne sont plus établies pour les membres de l'Union Européenne. Pour plus d'information consulter le site : www.franche-comte.pref.gouv.fr
Recensement citoyen (jeunes 16 ans)	En mairie du lieu de résidence	Livret de famille, justificatif de domicile + carte d'identité	Gratuit	Démarche à faire dans le trimestre qui suit les 16 ans. Elle entraîne l'inscription d'office par l'INSEE sur liste électorale à 18 ans. Attestation de recensement à fournir pour tout examen.

À noter : selon décret 2013-1188 du 18/12/2013, la durée de validité des cartes nationales d'identité est prolongée de 10 à 15 ans sans formalité particulière (voir ci-dessus la rubrique « carte nationale d'identité »).



INFORMATIONS PRATIQUES



SERVICES DE SANTÉ

MISEREY-SALINES

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Dr NOIROT Laurent 03 81 58 72 30
Dr RUNGE Rémi 03 81 58 86 57
Dr LEUCI-HUBERMAN Viviana - Homéopathe 03 81 58 36 26
Dr FRESSE-LUBRANO Aurélie 03 81 58 72 30

MÉDECINS SPÉCIALISTES

PSYCHIATRE

Dr COSTEI Andrea Silvia 06 37 97 80 62

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

PSYCHOTHÉRAPEUTE

MUSSELIN Marina 07 68 88 36 58

PÉDICURE

BILICHTIN Christelle 03 81 62 48 87

ORTHOPÉDISTE

PODAXIS 36 rue d'Ecole 03 51 52 70 82

ORTHOPHONISTE

MORLET Elodie 06 65 39 55 12
ABADOU Clémentine 03 81 53 89 64
LAPALU Anaïs 07 88 95 83 80

CABINET D'INFIRMIÈRES LIBÉRALES

SCP HAAZ - BESSOT - SAVIGNAT 03 81 58 76 06

CHEVALOT Nathalie - RENAUD Nathalie 06 58 27 17 94

DENTISTE

Dr FRADEL Thierry 03 81 58 70 82

CABINET MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

M. AUCLAIR Dominique
M^{me} BISE Julie
M^{me} BOURGEOIS Pauline
M^{me} STUMPS Fanny } 03 81 58 99 73

DIÉTÉTIENNE NUTRITIONNISTE

BARDI Chloé 06 43 67 72 29
TOUCHARD Bruna 06 11 87 22 72

PHARMACIE

PERRIN Stéphanie 03 81 58 71 50

BESANÇON

CHU Jean Minjoz 03 81 66 81 66

PETITE ENFANCE

CRÈCHE « LES KANGOUROUS »

40 rue d'École
MISEREY-SALINES 03 81 48 81 44

MICRO-CRÈCHE « LES KOALAS »

10 rue de Besançon
MISEREY-SALINES 03 81 53 37 72

SERVICES MÉDICAUX D'URGENCE

SAMU 15

POMPIERS 18

AUMB

Urgences médicales 03 81 52 11 11

SERVICES D'URGENCE 112

CENTRE ANTI-POISON

Strasbourg 03 88 37 37 37

Nancy 03 83 32 36 36

GENDARMERIE 03 81 21 16 60

CENTRE MÉDICO-SOCIAL

Vaccinations - Assistante Sociale

26 rue de la Machotte - 25770 SERRE-LES-SAPINS

Tél. 03 81 59 06 00

BESOIN D'ÉCOUTE

SOS Amitié 03 81 52 17 17

Alcooliques Anonymes 03 81 88 64 63

Suicide Écoute 03 45 39 40 00

Drogue info service 0 800 23 13 13

Fil Santé Jeunes 0 800 23 52 36

AIDES À DOMICILE

INTERMED 03 81 81 54 79

ELIAD 03 81 46 96 96

ASSOCIATIONS SUR LE HANDICAP

FRANCE ALZHEIMER

Foyer logement

2 rue Képler

25000 BESANÇON 03 81 88 00 59

FRANCHE-COMTÉ PARKINSON

2 rue Képler

25000 BESANÇON 03 81 88 08 55

SERVICES DE SÉCURITÉ

POLICE SECOURS 17

Gendarmerie Besançon Nord

Brigade d'École-Valentin 03 81 21 16 60

EDF

Sécurité dépannage 08 10 33 30 25

GDF

Sécurité dépannage 03 81 81 44 60

POUR NOS AMIS LES ANIMAUX

CABINETS VÉTÉRINAIRES

PIREY

CROISOT - MARTIN - NEAULT - POULY - POUX

..... 03 81 53 46 94



INFORMATIONS PRATIQUES



ÉCOLE-VALENTIN

PONCET - PHILIPPON 03 81 88 30 15
S.P.A..... 03 81 81 17 19

TRANSPORTS

SNCF 36 35
Gare Viotte et Besançon Franche-Comté TGV

TAXI MISEREY-SALINES
SARL SIRON 03 81 59 05 00

GINKO (Bus+TER) 03 70 27 71 60

EUROPE

MAISON DE L'EUROPE 03 81 21 29 55
26 rue de la République - 25000 Besançon
Site internet : www.europe-franche-comte.fr

LOISIRS ET CULTURE

CINÉMA
Mégarama
ÉCOLE-VALENTIN..... 03 81 85 38 38

OPERA THÉÂTRE
Besançon (location) 03 81 87 81 97

SERVICES PUBLICS

PRÉFECTURE 03 81 25 10 00
8 Bis rue Charles Nodier
25035 Besançon cedex

CONSEIL RÉGIONAL 03 81 61 61 61
Présidente : Marie-Guite DUFAY

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU DOUBS** 03 81 25 81 25
Présidente : Christine BOUQUIN

DÉFENSEUR DES DROITS 03 81 25 11 71
AUPRÈS DE L'ADMINISTRATION

Préfecture du Doubs
8 Bis rue Nodier
25000 BESANÇON

CONCILIATEURS DE JUSTICE
..... 03 81 25 81 25
Hôtel de Ville
Place du Huit Septembre
25000 BESANÇON

G.B.M. 03 81 87 88 89
(Grand Besançon Métropole)
Présidente : Anne VIGNOT

HÔTEL DES IMPÔTS 03 81 65 65 00

PÔLE EMPLOI 39 49

MISSION LOCALE 03 81 85 85 85
Jeunes de 16 à 25 ans

DIRECCTE FRANCHE-COMTÉ 03 81 21 13 13
(Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi)

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES (DDT)** 03 81 65 62 62

TRÉSORERIE

SERVICE DE GESTION COMPTABLE
DU GRAND BESANÇON 03 81 61 60 60

AGENCE POSTALE COMMUNALE

..... 03 81 65 59 01

Horaires :

Lundi 9h-11h15
Mercredi 16h-18h30
Jeudi..... 9h-11h15
Vendredi 9h-11h15
Samedi 9h-12h

GBM service eau et assainissement

..... 09 69 32 34 58
(eau, assainissement et urgence)

PARENTS - ENFANTS - ADOS

RELAIS FAMILLES ASSISTANTES MATERNELLES
Permanence : le jeudi de 14h à 15h30 en mairie
Renseignements 06 32 15 35 42

FAMILLES RURALES

12 rue de la Famille
25000 Besançon 03 81 88 09 98

**UFCV BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ** 03 81 47 69 81
6 B Boulevard Diderot 25000 Besançon

REPAS DES AÎNÉS

NOVEMBRE 2025

Noces de diamant et d'or



Madame et Monsieur CERCEY
mariés le 17 mai 1975 à Gonsans



Madame et Monsieur CHIPPAUX
mariés le 22 novembre 1975 à Saint Barthélémy



Madame et Monsieur HIRSCHI
mariés le 28 août 1965 à Besançon



Madame et Monsieur LIEGEON
mariés le 5 avril 1975 à Levier



Madame et Monsieur MARAUX
mariés le 23 août 1975 à Avoudrey



Madame et Monsieur MARTIN Gérard
mariés le 3 mai 1975 à Orsans



Madame et Monsieur LUCAS
mariés le 16 février 1965 à ALEP (Syrie)



Madame VERNIZEAU Jannine
doyenne de la journée



Monsieur LAJONIE Raymond
doyen de la journée